



p. 6

PLU : dessinons le
Villebon de demain

p. 26

Du nouveau pour
mieux circuler à vélo

Ville de Villebon-sur-Yvette
 www.villebon-sur-yvette.fr
 Application mobile Villebon



Sommaire

3 - Édito

4 - En images

6 - Actualité

18 - Rendez-vous

19 - Vie économique

20 - Dossier

24 - Rencontre

26 - Villebon naturellement

29 - Détente et lecture

30 - Vie associative

36 - Carnet

37 - Conseil municipal

39 - Vie pratique

40 - Expressions

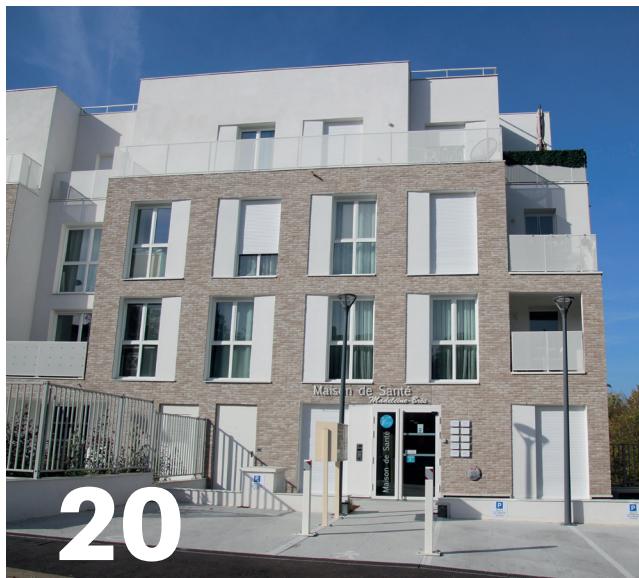
42 - L'histoire de Villebon



06

ACTUALITÉ

La Commune entame la révision de son Plan Local d'Urbanisme avec la participation des Villebonnais.



20

DOSSIER

La Maison de santé Madeleine-Brès a ouvert ses portes. Elle peut accueillir jusqu'à cinq praticiens et un cabinet infirmier.



ACTUALITÉ

La RPA Alphonse-Daudet propose un appartement temporaire pour aider les séniors à se projeter dans une vie en résidence.



24

RENCONTRE

L'artiste de street art C215 a réalisé une fresque d'André-Malraux dans la Commune.



26

VILLEBON NATURELLEMENT

Le Plan vélo se développe avec de nouveaux aménagements pour faciliter la circulation des cyclistes.



Victor Da Silva à la remise des médailles du travail aux agents communaux



Nos publications sont consultables sur www.villebon-sur-yvette.fr

Suivez notre page **Facebook**

Retrouvez nos photos sur **Flickr**

Consultez nos publications en ligne sur **Calaméo**

Visionnez nos vidéos sur **YouTube**

Magazine édité par la Mairie de Villebon-sur-Yvette – Service Communication
Hôtel de Ville • Place Gérard-Nauvel 91140 Villebon-sur-Yvette • Service Communication
votremaire@villebon-sur-yvette.fr • www.villebon-sur-yvette.fr • Directeur de la publication : Romain Millard • Comité de rédaction : Isabelle Morisse, Cécile Claraz, Camille Sourbié, Kenza Huser • Photos : Mairie de Villebon-sur-Yvette, Jacques Fantou et Madeleine-Brés • Tirage : 6 100 ex. • Création graphique et mise en pages : Agences coop communication 13258-MEP – Tél. 02 38 63 90 00 - Certification ISO 14001. Les articles de la vie associative et la libre expression sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.



You souhaitez poser une question à Monsieur le Maire ?

Remplissez ce formulaire : bit.ly/3pezdlY ou flashez ce QR code. Victor Da Silva répondra dans une vidéo diffusée sur la chaîne YouTube de la Ville.

Répondre aux besoins d'aujourd'hui et de demain

L'Île-de-France comprend 12 395 100 habitants au 1^{er} janvier 2022 : c'est vrai ! L'Île-de-France concentre un tiers du Produit Intérieur Brut national : c'est toujours vrai !

L'Île-de-France concentre le plus grand nombre de professionnels de santé : c'est toujours vrai ! S'il est juste que l'Île-de-France concentre le plus grand nombre de professionnels de santé, leur nombre rapporté à la population en fait le plus grand désert médical métropolitain. Sa puissance économique et sa population en font également la première région consommatrice d'électricité de France.

C'est dans ce territoire d'exception, mais également de contradictions, que Villebon-sur-Yvette s'inscrit et entend contribuer à relever les grands défis de notre Région capitale. Bien que la médecine, l'énergie et la planification écologique relèvent des politiques publiques conduites au niveau national, tous se retournent vers les élus locaux pour trouver des solutions opérationnelles aux difficultés rencontrées.

C'est pour cela qu'à Villebon-sur-Yvette, nous avons pris à bras le corps la question de la désertification médicale pour répondre, tant aux besoins des Villebonnais qu'aux aspirations des professionnels de santé, en ouvrant une structure leur permettant de travailler en réseau dans des locaux propices à la sérénité. Les premiers professionnels de santé sont déjà installés et d'autres arriveront prochainement. C'est pour cela également qu'à Villebon-sur-Yvette nous nous sommes engagés dans un Plan climat et que nous nous mobilisons pour préserver votre pouvoir d'achat. Depuis plusieurs années, nous avons déjà initié un vaste programme de rénovation énergétique

et thermique de nos bâtiments publics. Par ailleurs, 54 % de notre éclairage public est déjà à LEDs. Les 46 % restants seront également changés au cours des prochaines années. Les premières économies d'énergies sont déjà une réalité et contribueront à préserver nos équilibres financiers en 2023, tout comme la fiscalité attractive qui caractérise notre Commune. C'est pour cela enfin qu'à Villebon-sur-Yvette nous nous engageons dans la révision générale de notre Plan Local d'Urbanisme qui permettra de faire écho à ces enjeux nationaux, mais également locaux : limiter le changement climatique et ses conséquences, tout en contribuant à réduire la pénurie de logements.

Votre forte participation au cours des trois réunions publiques qui se sont tenues en amont de l'ouverture de la procédure de révision générale du PLU, témoigne de votre volonté à travailler ensemble à des solutions concrètes pour répondre à ces enjeux tout en conservant le caractère et le cadre de vie de notre Commune.

Avec l'équipe municipale, nous aurons donc plaisir à vous rencontrer au cours des mois à venir pour poursuivre nos échanges et faire que, dans ce cadre, notre futur PLU reflète nos aspirations collectives.

Victor Da Silva
Maire de Villebon-sur-Yvette

TROIS JOURS DE FÊTE

23, 24,
25/09

Les Villebonnais partagent une paëlla.



Le temps d'un week-end, la ville a vibré au rythme des traditionnelles fêtes de la Saint-Côme et Saint-Damien. Vendredi 23 septembre, les Villebonnais sont venus partager une paëlla avant de danser sur les musiques entraînantes du groupe Alkabaya. Stands de cow-boy, ateliers créatifs, mur d'escalade... Samedi, les familles ont profité d'animations sur la place de l'Hôtel de Ville. Sur les bords de l'Yvette, la poésie du spectacle Stradavarius a enchanté le public. Après l'inauguration émouvante de la place André-Malraux, la soirée s'est terminée dans la fête avec un programme Cloclo et disco. Dimanche matin, place aux sportifs ! La course familiale a rassemblé de nombreux duos parent-enfant venus courir pour les parcours du cœur de la Fédération Française de cardiologie. Pour conclure le week-end en beauté, les Négresses Vertes ont mis le feu au Centre Culturel Jacques-Brel.



Stradavarius enchante le public.



Les plus jeunes laissent parler leur créativité lors d'ateliers.





Les Négresses vertes enflamment
le Centre Culturel Jacques-Brel.



Le Conseil Municipal des Jeunes porte les flambeaux à
l'inauguration de la place André-Malraux.



Élus et enfants se défient au baby-foot XXL.

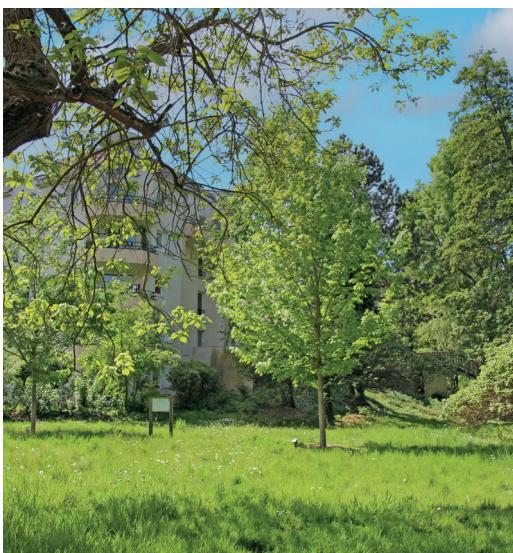
Parents et enfants courent
pour les Parcours du cœur.





Dessinons le Villebon de demain

La Commune entame une révision de son Plan Local d'Urbanisme. Afin d'imaginer ensemble une ville agréable pour tous, les Villebonnais sont invités à participer activement à cette réflexion.



Qu'est-ce qu'un PLU ?

Aménagement, habitat, environnement, mobilité, économie... Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) fixe les grandes orientations qui vont guider l'aménagement du territoire.

Quelles parties de la ville sont constructibles ? Sous quelles conditions ? Quelles parcelles naturelles sont préservées ? Le document final découpe la Commune en zones sur lesquelles des règles de constructibilité s'appliquent. Tout permis de construire est délivré sur la base du respect de ces règles.

Pourquoi le réviser ?

Le PLU constitue un document « vivant ». Il s'adapte aux évolutions et aux besoins de la Commune et de ses habitants. Cette révision doit permettre de produire un projet prenant en compte les enjeux actuels, notamment :

- la lutte contre le réchauffement climatique,
- la préservation des espaces naturels et du cadre de vie,
- la nécessité de répondre au besoin en logements.

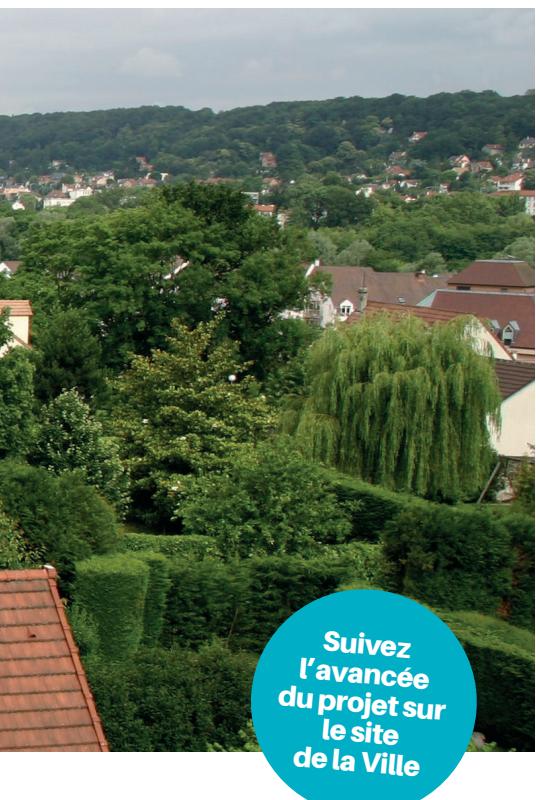
Comment les Villebonnais sont-ils associés ?

Le Villebon de demain se dessinera ensemble. Les habitants seront sollicités tout au long du processus pour apporter leur vision de la Ville et définir leurs priorités. Leurs contributions nourriront le projet final.

Dès le mois de septembre, les Villebonnais ont pu participer à une enquête en ligne pour apporter leurs idées. Trois réunions publiques ont été organisées pour expliquer le cadre de cette révision du PLU et répondre aux questions.

Dans les prochains mois, les citoyens continueront d'être sollicités à travers des réunions publiques ou des ateliers participatifs. Retrouvez les prochains rendez-vous dans l'Agenda, sur le site de la Ville et la page Facebook.





Quels objectifs pour ce nouveau PLU ?

La Municipalité a défini quatre grandes thématiques de travail.

Urbanisme et habitat : limiter la densification dans certains secteurs, définir les secteurs de construction préférentiels pour répondre aux besoins et aux obligations de la Ville en matière de logement, réfléchir à une insertion harmonieuse des nouvelles constructions...

Environnement et paysages : proposer de nouveaux quotas d'espaces verts dans chaque quartier, protéger les arbres remarquables, préserver et valoriser les zones humides, repenser la gestion de l'eau...

Économie et commerces de proximité : accompagner le développement économique, définir une organisation des commerces et services à l'échelle des quartiers...

Mobilités et déplacements : étudier la question du stationnement, favoriser les mobilités douces...

Quand le nouveau PLU sera-t-il finalisé ?

La révision générale du Plan Local d'Urbanisme est une procédure comprenant des étapes légales à respecter. La Municipalité souhaite prendre le temps d'élaborer avec les Villebonnais un projet ambitieux et réaliste. Le calendrier pourra être amené à évoluer.



Gardez la forme au Bois des Gelles

Rendez-vous en forêt pour tester le nouveau parcours sportif qui s'appuie sur des éléments de la nature.

Véritable écrin de nature au cœur de la Ville, la forêt départementale du Bois des Gelles fait peau neuve. Afin de rénover les chemins de promenade, cet espace naturel de 20 hectares a connu au cours des derniers mois une série de travaux réalisés par le Conseil départemental de l'Essonne.

Les amoureux de sport n'ont pas été oubliés. Le parcours sportif a profité d'un coup de jeune « au naturel ». L'originalité : finis les agrès ! Chaise

contre un arbre, gainage contre une souche... Les exercices s'appuient directement sur l'environnement. À chaque point d'arrêt, un panneau décrit les gestes, indique la distance parcourue et le dénivelé entre chaque étape.

Deux itinéraires de 1,65 km ou 2,1 km sont proposés. Basés sur une pratique familiale et de santé, ils présentent 5 à 9 ateliers, chacun composé de 2 exercices au minimum. Maintenant à vous de jouer !



Une appli pour veiller sur la nature en forêt

Un arbre menaçant, un dépôt sauvage de déchets, d'éventuels problèmes rencontrés lors de vos promenades ? L'application mobile « Veille nature 91 » du Département vous permet de déclarer ces incidents en ligne.

Une plateforme pour renforcer l'offre de soins en Essonne

Vous avez besoin d'une consultation médicale sous 48 h mais votre cas ne justifie pas un passage aux urgences ? La plateforme SNP91 propose des solutions.

Montée de fièvre, plaie qui suinte, gastro, rage de dents... Ces affections ne nécessitent pas de se rendre aux urgences mais demandent une prise en charge rapide. Sept Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) du département proposent une solution aux patients avec la plateforme SPN91. Un opérateur formé évalue la situation et oriente le malade vers une prise en charge médicale adaptée dans les 24 h. Si la demande le justifie, il peut déclencher la prise en charge par des soignants participant au dispositif grâce à la plateforme professionnelle Entr'actes. Le soignant prendra directement contact avec le patient.

**Tél. 01 64 98 16 17
snp91.net**

Conjuguer sport et santé

La Ville est partenaire de la Maison Sport-Santé Paris-Saclay Omnisports (MSSPSO). Sa vocation : orienter les personnes souffrant d'une maladie ou éloignées de l'exercice physique vers une pratique sportive adaptée à leur besoin.

La MSSPSO accueille des personnes atteintes d'une Affection Longue Durée (ALD), d'une maladie chronique et celles sans pathologie mais éloignées de la pratique d'activités physiques, et les oriente vers la reprise du sport pour améliorer leur état de santé.

Comment être accompagné ?

Après la délivrance d'une ordonnance par votre médecin, prenez rendez-vous au Centre municipal de santé des Ulis pour établir un premier bilan. L'objectif : évaluer votre condition physique, vos motivations et vos difficultés afin de trouver l'activité la plus adaptée à votre cas.

Vous serez ensuite orienté vers des associations sportives ou des structures de proximité proposant une activité sport-santé recommandée pour vous.

Des associations villebonnaises partenaires

Quatre associations villebonnaises sont déjà référencées : le Tennis club Villebon, l'École de karaté, le Club des arts martiaux karaté défense et la section marche nordique de la MJC Boby-



Lapointe. Les enseignants disposent des qualifications nécessaires pour accueillir des adhérents sur prescription médicale.

Après vous avoir aidé à vous orienter vers une association sportive, l'éducateur sportif référent vous invitera à deux séances complémentaires gratuites pour établir un bilan des bienfaits de la pratique sportive dans laquelle vous vous serez engagé.

**Tél. 07 66 57 66 69
contact@msspso.org**

Une ville toujours active et sportive !

En 2022, Villebon-sur-Yvette a conservé les 3 lauriers de son label Ville active et sportive. Cette belle récompense valorise le dynamisme de la Commune et de la vie associative en faveur du sport pour tous.

La Municipalité, représentée par Dominique Rousseau, Adjointe au Maire déléguée à la petite enfance et au soutien à la parentalité, a reçu cette distinction lors d'une cérémonie officielle à Limoges le 25 août dernier.

« Les communes prennent à cœur le développement des activités physiques, ludiques et sportives. Il s'agit d'un enjeu sociétal pour leurs administrés et d'un facteur d'attractivité et d'animation de leurs territoires » s'est enthousiasmé Patrick Appéré, Président du label.





Accompagner les malades d'Alzheimer et leurs proches aidants

En signant la charte « Ville aidante Alzheimer », Villebon s'engage à développer des actions à destination des malades et des aidants afin de favoriser leur inclusion dans la Commune.

La Ville s'associe à l'association France Alzheimer et maladies apparentées avec un engagement : aider les personnes malades et leurs proches en développant des actions leur étant spécialement dédiées. Engagée depuis plus de 30 ans sur le sujet, France Alzheimer apporte son savoir-faire en matière d'accompagnement des malades au

quotidien ainsi que ses connaissances sur la recherche, les parcours de soins et les aspects sociaux et juridiques. Elle représente les familles auprès des institutions médicales, médico-sociales et politiques.

Agir localement

Jeudi 13 octobre dernier, une conférence ouverte à tous a contribué à établir un premier contact et à recenser les besoins des participants. Une série d'ateliers débutera ensuite dès le mois de décembre afin d'accompagner les aidants.

Animés par un psychologue et un bénévole, ces moments d'échange contribueront à améliorer les connaissances des familles sur la maladie et son

évolution. Ils aideront à développer des stratégies et des attitudes pour améliorer la communication et maintenir un lien. Moment de partage d'expériences et de soutien mutuel, cette action permettra également d'augmenter le seuil de tolérance et l'estime de soi des aidants familiaux afin de s'accorder davantage de répit et de moins s'épuiser. 7 séances sont au programme, à raison d'une par mois en moyenne.

Service Municipal des Retraités

Tél. 01 69 93 49 10

smr@villebon-sur-yvette.fr

France Alzheimer Essonne

Tél. 01 60 88 20 07

Tester la Résidence pour Personnes Âgées autonomes

Nouveau ! La RPA Alphonse-Daudet propose un appartement temporaire afin de permettre aux séniors de se projeter dans une vie en résidence.

Vous êtes senior et vous hésitez à sauter le pas? Pendant 1 à 3 mois, expérimenter la vie à la RPA tout en profitant de ses activités et de ses services. « Il n'est pas toujours simple de se décider à s'installer en Résidence pour Personnes Âgées. Ce dispositif aide à mieux évaluer si ce mode de vie est adapté à ses attentes » explique Sylvia Baudoin, Directrice de l'Action Sociale.

Une ambiance conviviale

En passant quelques semaines au sein de la RPA, les seniors tentant l'expérience croiseront à coup sûr les sympathiques habitants de la Résidence, à l'image de Mauricia. « Je suis installée ici depuis 16 ans. Ma fille avait déménagé à Villebon et je souhaitais rester près d'elle. J'adore cet endroit ! J'ai mon propre appartement que j'ai décoré à mon goût. Les services proposés m'aident bien, comme la navette pour aller chez le médecin ou pour faire mes courses. » La dynamique résidente apprécie également les activités proposées. « Ma passion, c'est la danse ! Je me rends à tous les cafés des résidents et les repas à thème. On compte également des espaces communs pour se retrouver, discuter, jouer aux cartes... Cela permet de rencontrer des gens et de créer du lien. »

Conserver son autonomie

Si la RPA est une Résidence pour Personnes Âgées, elle s'adresse exclusivement aux seniors autonomes. « Sans connaître, on pourrait s'imaginer une maison de retraite type EHPAD » concèdent Claude et Suzanne, résidents depuis 2 ans. « Mais nous gardons toute notre indépendance. Pas de contrainte d'horaire : nous allons et venons comme bon nous semble. Notre quotidien reste assez proche de celui que nous menions auparavant. La seule différence réside dans les services et la sécurité que l'établissement offre avec du personnel présent 24 h/24. »



Après-midi dansant pour Mauricia et ses amies.

auparavant. La seule différence réside dans les services et la sécurité que l'établissement offre avec du personnel présent 24 h/24. »

**Résidence pour Personnes Âgées Alphonse-Daudet
2 rue Joachim-du-Bellay
Tél. 01 69 93 49 10
rpa@villebon-sur-yvette.fr**



Suzanne et Claude participent à un repas sur le thème de la mer.

Les services de la RPA

- 60 logements indépendants équipés,
- immeuble sécurisé avec un gardiennage 24 h/24,
- situation en centre-ville, proche des commerces, du marché et de la promenade de l'Yvette,
- restaurant sur place ou repas livrés,
- service de buanderie et laverie en libre-service,
- bibliothèque/médiathèque,
- activités : gym douce, jeux avec la Ludothèque, lectures avec la Médiathèque, ateliers créatifs...
- transports collectifs gratuits, transport individuel,
- salon commun,
- salle commune climatisée...



Projet de la résidence OVE
rue Jacques-Brel.
Atelier d'Architecture Téqui

Intégrer le handicap au cœur de la ville

Alors que le projet d'établissement d'accueil de personnes polyhandicapées se poursuit, la Fondation OVE met en place une équipe mobile d'accompagnement à domicile.

CAP Villebon. Derrière ce nom, se cache le projet de création d'une Cité de l'Autonomie et du Partage. Son but : permettre à des adultes polyhandicapés de pleinement vivre en ville grâce à des logements adaptés et une intégration auprès des Villebonnais par le biais des associations locales ou de la participation à des activités municipales.

Porté par la Fondation OVE, ce projet s'articule autour de deux actions :

- Un Établissement d'Accueil Médicalisé (EAM) comprenant des logements pour des résidents à faible autonomie, des chambres d'accueil temporaire et des logements tremplins préparant une transition vers un habitat en ville. Ce lieu de vie se situera rue Jacques-Brel.
- Un projet d'habitat partagé en centre-ville sous forme de colocation entre personnes handicapées et étudiants ou d'un habitat autonome.

Une équipe à domicile

En attendant l'ouverture de l'EAM, la Fondation OVE proposera un service en équipe mobile dès janvier 2023. Elle interviendra au domicile ou sur le lieu de vie des bénéficiaires de 6 h à 21 h avec une astreinte de nuit et de week-end. L'équipe d'accompagnants pluridisciplinaires pourra procéder à certains actes

(toilette, habillage, repas...) tout en accompagnant les personnes suivies dans leurs tâches quotidiennes, comme pour les courses.

Un éducateur spécialisé coordonnera leurs projets. En journée, elles pourront suivre des activités dans les structures culturelles, sportives ou associatives. Des infirmiers suivront les soins en lien avec les médecins de ville, les hôpitaux, les spécialistes, les intervenants à domicile... Ce service est réservé aux personnes signalées auprès de la Maison Départementale pour les Personnes Handicapées.

Centre Communal d'Action Sociale

Tél. 01 69 93 49 10

ccas@villebon-sur-yvette.fr

Priorité à l'accessibilité

La Ville poursuit son action de mise en accessibilité des bâtiments municipaux pour les personnes à mobilité réduite. Objectif : que chaque Villebonnais bénéficie d'un accès simple et équitable aux services publics communaux.

Engagée depuis 2016 dans un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP), la Commune travaille chaque année à rendre de nouveaux bâtiments publics accessibles aux personnes en situation de handicap, aux personnes âgées, aux femmes enceintes ou encore aux familles avec poussette. Après les groupes scolaires, les bâtiments culturels et de la petite enfance ont connu une série de travaux cet été.



Conservatoire Erik-Satie

Une porte automatique a été posée. Les escaliers ont été mis en conformité : pose de mains courantes, de bandes en relief et de bandes colorées pour signaler le début et la fin des marches aux personnes malvoyantes. Des toilettes accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) ont été créées avec des équipements à bonne hauteur (toilette, lavabo...), des barres d'appui et des bandes de couleur.



Médiathèque municipale

Deux portes automatiques ont été posées. Elles complètent la réalisation de deux toilettes accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite et la mise en conformité des escaliers.



Maison de l'Enfance et de la Famille

La structure possède de nouvelles portes automatiques. Les escaliers et les toilettes ont été mis en conformité.



Financer son permis en s'engageant pour les autres



Bénéficier d'une aide financière pour le permis de conduire en échange d'heures d'engagement citoyen. Voici la recette gagnante du Pass'Permis Citoyen !

« L e permis de conduire reste indispensable pour se déplacer, trouver du travail... Mais il coûte cher. Toute aide est la bienvenue ! » Lorsqu'elle a aperçu une affiche présentant le dispositif du Pass'Permis Citoyen, Chloé, 19 ans,

Montants de l'aide

100 € pour 10 h d'engagement citoyen

200 € pour 20 h d'engagement citoyen

250 € pour 25 h d'engagement citoyen

n'a pas hésité. Elle a poussé la porte du Point Information Jeunesse et s'est engagée à réaliser plusieurs missions auprès des Services municipaux en échange d'une compensation. « J'ai aimé la flexibilité du concept. Les missions m'ont été proposées en tenant compte de mes contraintes » explique l'étudiante en géographie.

Le temps de trois journées et demie de travail, soit 25 heures, Chloé a pris part à plusieurs actions. « J'ai aidé à préparer une matinée olympique pour les classes d'élémentaires de la Ville ainsi que la Course pour la paix avant les vacances d'été. J'ai également participé au nettoyage de l'école Charles-Perrault avec les ATSEM de l'établissement. »

La jeune femme garde un excellent souvenir de cette expérience. « La bonne humeur régnait en permanence. J'ai bénéficié d'un encadrement très bienveillant de la part des agents. Je trouve intéressant de découvrir l'envers du décor



La parole à

Mohamed Dehbi
Adjoint au Maire délégué
à la jeunesse et à la
prévention spécialisée

Depuis de nombreuses années nous accompagnons la jeunesse de Villebon et c'est en favorisant sa mobilité à travers le Pass'Permis Citoyen que l'on contribue aussi à sa réussite.

de ces manifestations. Je ne les verrai plus de la même façon en connaissant tout le travail qui se cache derrière. »

Pour participer au Pass'Permis citoyen

- Avoir entre 16 et 25 ans.
- Être domicilié à Villebon-sur-Yvette depuis au moins 1 an.
- Ne pas être inscrit dans une auto-école (ou être inscrit dans une auto-école partenaire du dispositif).
- Effectuer la totalité des heures de bénévolat.

Auto-écoles partenaires sur le site de la Ville. Inscriptions auprès du Point Information Jeunesse.

Place du 8-Mai-1945

Tél. 01 69 93 49 23

pij@villebon-sur-yvette.fr

3 familles villebonnaises relèvent le défi du zéro déchet

Dimanche 2 octobre, trois familles villebonnaises ont été récompensées par le Siom pour leur engagement en faveur de la réduction de leurs déchets.

Ils ont relevé le défi ! Pendant six mois, trois foyers villebonnais se sont engagés dans une démarche Famille zéro déchet. Réalisation de produits ménagers, cuisine anti-gaspi, jardinage au naturel, achats en vrac... Accompagnés par le Siom, les participants ont profité d'un programme riche en ateliers pratiques et en conseils personnalisés. Chaque famille a pu analyser sa consommation afin de trouver progressivement des alternatives durables pour réduire leurs déchets. Un engagement fort, bénéfique pour les habitants et pour la planète.

Vous souhaitez devenir une famille zéro déchet ?

Le Siom lance la cinquième édition de son programme : 6 mois de coaching pour apprendre à changer ses habitudes et inscrire son action dans la durée.

Inscription sur siom.fr



Donnez votre avis sur la communication municipale

Magazine, Guide municipal, Agenda... Vous recevez régulièrement ces supports municipaux dans vos boîtes aux lettres. Mais qu'en pensez-vous ? Partagez votre avis et vos suggestions en ligne.

Le Vivre à Villebon vous semble-t-il intéressant ? Paraît-il assez souvent ? Le Guide municipal vous est-il utile ? Consultez-vous l'Agenda pour trouver des idées de sorties ?

Afin de vous proposer des supports d'information toujours plus proches de vos attentes, la Ville souhaite mieux connaître votre sentiment. Participez à l'évolution de ces documents en remplissant l'enquête en ligne.

concertation.villebon-sur-yvette.fr/enquetes.

Flasher-moi



Stop aux dépôts sauvages

Au cours des derniers mois, les signalements de dépôts sauvages ont augmenté. Le Conseil municipal se mobilise pour lutter activement contre ces incivilités.

L'an passé, la Police municipale a constaté une hausse des dépôts sauvages. Afin de maintenir un cadre de vie agréable pour tous, la Municipalité met en œuvre une politique dissuasive.

Le Conseil municipal a délibéré pour facturer l'enlèvement de ces déchets, en complément de l'amende imposée à l'auteur du dépôt. Cette dernière peut s'élever jusqu'à 1 500 €. « Pour permettre l'identification, nous allons également acquérir des caméras qui seront implantées dans des lieux stratégiques. Elles permettront d'identifier les auteurs de ces dépôts afin de les verbaliser » explique Victor Da Silva, Maire de Villebon-sur-Yvette.

« Après des enquêtes, nous avons procédé aux premières verbalisations. D'autres

procédures sont en cours afin d'identifier les auteurs de ces infractions », poursuit le Chef de la Police municipale.

Facturation de l'enlèvement des dépôts sauvages

En sus de l'amende, le contrevenant devra s'acquitter de :

- 200 € : dépôts inférieurs à 2 m³,
- 500 € : entre 2 et 5 m³,
- 1 000 € : entre 5 et 10 m³
- Dépôts supérieurs à 10 m³ : facturation sur la base d'un décompte des frais réels établi en supplément du tarif forfaitaire maximal.
- Déchets dangereux : tarification au réel quel que soit le volume constaté sur la base du devis présenté par un prestataire chargé de l'enlèvement.

Que faire de ses encombrants ?

La collecte gratuite des objets encombrants et déchets électriques et électroniques est assurée par le Siom sur rendez-vous.

Tél. 01 83 63 50 03

Une grande partie des déchets non collectés par le Siom peut être apportée directement à la déchetterie, chemin départemental 118 à Villejust. siom.fr



PORTE D'ENTREE - GARDE-CORPS - MOTORISATION



INSTALLATEUR

01 69 07 84 18



30 Rue de Monthléry
91400 Orsay



www.scahabitat.fr



RENOVBAIN®

Solutions pour sanitaires 100% confort

Transformez votre baignoire avec une ouverture par porte latérale.

Accédez facilement et en toute sécurité à votre baignoire, par la création d'une ouverture latérale.

Disponible en 3 versions, cette transformation se fait en une demi-journée.

www.renovbain.fr
renovbain.idf@gmail.com

Tél. : 01.69.35.09.90
Devis gratuit sur simple demande



Version ouverture simple

VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

La Municipalité vous invite à fêter ensemble la nouvelle année



**Dimanche 8 janvier
à partir de 11 h au Centre Culturel Jacques-Brel**

Apéritif convivial

Inscription conseillée en ligne ou au Centre Culturel Jacques-Brel

Samedi 3 décembre à 20 h

Repas du Téléthon

Le Club des As vous invite à partager une part de paëlla sur les airs de salsa de la MJC Boby-Lapointe et du Villebon Music Band. Les bénéfices de la soirée seront reversés à l'association AFM Téléthon qui accompagne les familles de malades menant un combat contre les myopathies, des maladies génétiques rares, évolutives et lourdement invalidantes.

Centre Culturel Jacques-Brel

Tarifs : 18 €, enfants de - 10 ans : 10 €

Inscriptions jusqu'au samedi

26 novembre à ccjb.festik.net

Renseignements :

clubdesas.villebon@free.fr

ou au 01 60 10 80 98

REPAS EN MUSIQUE



Samedi 14 janvier à 20h30

Les mots d'amour

Dans les rues sombres de Paris, Édith Piaf nous raconte sa vie : ses amours, ses rencontres, sa gloire, sa foi, sa fin... Grâce à la compagnie Zambra, retrouvez les plus beaux textes, toutes les postures, toutes les blessures et toutes les joies de cette artiste hors du commun.

Centre Culturel Jacques-Brel

Tarif unique : 11 €

Billetterie en ligne :

ccjb.festik.net

Samedi 21 janvier à 20h30

Carmina Burana

Le chœur Josquin des Prés, le Madrigal de Paris, le chœur « Entre silences » et la Maîtrise d'enfants de Trappes se réunissent pour donner vie à l'œuvre phare de Carl Orff. Ces vingt-quatre poèmes médiévaux mis en musique nous exposent avec puissance une envoûtante ode à la vie.

Centre Culturel Jacques-Brel

Plein tarif : 25 €, tarif préférentiel : 15 €

Billetterie en ligne :

ccjb.festik.net

CONCERT CLASSIQUE



Nouvelles enseignes

Des graines et des idées

Coach paysager, Audrey Jazza vous accompagne dans la transformation de votre jardin. « Nous pouvons le redéfinir ensemble selon votre rêve et vos besoins. Vous pourrez apprendre à structurer votre jardin, à sélectionner les bonnes plantes et acquérir les bons gestes afin qu'il poursuive son développement. »
Tél. 06 64 95 63 31 - desgrainesetdesidees.fr

Instant infini

Vous êtes à la recherche de calme et d'harmonie ? Fatie Ferreira vous accueille dans un nouvel espace de beauté et bien-être. « Épilation à la cire ou à la lumière pulsée, manucure, rehaussement de cils, soin du visage, massage bien-être ou minceur... Je prends soin de votre peau, de votre silhouette et de votre moral, dans une ambiance chaleureuse, souriante et reposante. »

Tél. 06 84 66 46 81 - instant-infini.fr
Salon réservé aux femmes

Publicités



19, avenue du Général Leclerc
91120 PALAISEAU

ACHAT / VENTE
GESTION / LOCATION



01.60.14.97.97

www.alvimmo.com

ROSSINI
Maison de Ventes aux Enchères

VENDEZ VOS TRESORS AUX ENCHERES

ESTIMATIONS GRATUITES DE VOS BIJOUX & OBJETS D'ART
À ORSAY - JEUDI 24 NOVEMBRE 2022



Maître François-Xavier Poncet, commissaire-priseur, se tient à votre disposition lors d'une permanence à Orsay, pour estimer vos tableaux, bijoux, pièces d'or et objets d'art de toute spécialité, en vue de vente, d'inventaire, de succession et partage. Estimations gratuites à votre domicile ou dans nos bureaux parisiens au 7, rue Drouot 75009 Paris.

Estimations sur rendez-vous uniquement :

- Maison des Associations d'Orsay
7 avenue du Maréchal Foch - salle n°4
RDV à domicile ou à l'étude à tout moment

Contact / RDV : François-Xavier Poncet

Téléphone : 06 20 14 33 52 - 01 53 34 55 04

Email / site : fx.poncet@rossini.fr / www.rossini.fr

Maison de santé : l'offre de soins s'élargit

La toute nouvelle Maison de santé municipale Madeleine-Brès a ouvert ses portes le 12 septembre dernier. Pouvant accueillir 5 praticiens et un cabinet d'infirmiers, elle vient renforcer l'offre médicale de la Commune.



Plus d'un million d'euros d'investissement

Le coût total d'acquisition du projet s'élève pour la Commune à 1 102 032,80 €. La Ville a sollicité des aides de l'Agence Régionale de Santé (250 000 €), de la Région Île-de-France (250 000 €) et de l'agglomération Paris-Saclay (170 000 €). Le projet a également bénéficié de l'expertise de l'URPS médecins libéraux Île-de-France.

Le 30 juin 2020, le cabinet médical de la Haie du Pont fermait définitivement ses portes à la suite du départ en retraite de plusieurs médecins. Consciente de la nécessité de maintenir une médecine générale de proximité à Villebon-sur-Yvette, la Municipalité s'est immédiatement mobilisée. Elle a acquis

un espace de 260 m² en rez-de-chaussée d'un immeuble en construction rue du Viaduc, dans le quartier de La Roche.

Après une période de travaux et un appel aux praticiens volontaires, la Maison de santé Madeleine-Brès a pu accueillir ses premiers patients à la rentrée de septembre 2022.

Des médecins déjà installés

Spacieux et bien aménagé, ce nouvel espace comprend cinq bureaux de médecins, un cabinet d'infirmiers et trois salles d'attente. Le bâtiment est accessible aux personnes à mobilité réduite. Les infirmières qui assuraient leurs permanences au Centre Sportif Saint-Exupéry ont intégré les locaux. Elles sont accompagnées du Dr François Orvoën, déjà présent au cabinet de la Haie du Pont, et du Dr Ilham Taouil, nouvelle arrivée à Villebon-sur-Yvette. Cette dernière ne cache pas son enthousiasme pour le projet. « Après avoir assuré quatre ans de remplacements, je suis ravie de m'installer de manière pérenne. Face à l'agrandissement des déserts médicaux, il est encourageant

de voir les municipalités se saisir du problème et agir. Je reçois de nouveaux patients, parfois en recherche d'un médecin traitant. Ils sont soulagés de pouvoir profiter de cette offre de proximité. »



Dr François Orvoën

« Je suis heureux de m'installer dans cette Maison de santé pour ma dernière année de pratique avant la retraite. Un remplaçant prendra ma suite au sein du cabinet à mon départ. Les Villebonnais ont besoin de médecins généralistes. Il est intéressant que le cabinet soit pluridisciplinaire. Cela nous permet de faire le lien avec d'autres praticiens. »



Prendre rendez-vous

Dr Ilham Taouil

Médecin généraliste, accepte de nouveaux patients.

Rendez-vous : doctolib.fr

Dr François Orvoën

Médecin généraliste, accepte de nouveaux patients.

Rendez-vous :

Tél. 01 43 14 84 23

Cabinet d'infirmiers

À domicile, ou permanence à la Maison de santé sans rendez-vous les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 11 h à 11h30. Le mercredi de 11h30 à 12 h. Permanence sur rendez-vous en soirée.

Rendez-vous : Patricia Noël, Tél. 06 63 63 84 28, Fabienne Zanatta, Tél. 06 13 94 39 47



Patricia Noël et Fabienne Zanatta, infirmières

« Nous sommes bien installées dans ces locaux modernes et lumineux. C'est un confort supplémentaire pour les patients. Nous recevons avec ou sans rendez-vous lors de nos permanences, deux fois dans la journée. »



Bientôt de nouveaux spécialistes

Afin de compléter l'offre médicale, la Ville poursuit ses échanges avec de nouveaux praticiens en vue d'une installation prochaine. À l'écoute des besoins des Villebonnais, la Commune recherche particulièrement des gynécologues et des dermatologues.



Les Villebonnais ont choisi le nom de la Maison de santé

Les habitants ont été sollicités lors d'une consultation en ligne afin de choisir le nom de ce nouvel équipement. 441 réponses ont été collectées avec 232 voix accordées à Madeleine Brès. Née en 1842 à Bouillargues, Madeleine Brès est la première femme à accéder à des études de médecine en 1868. Plusieurs barrières se dressent pourtant face à elle : la nécessité d'obtenir un baccalauréat à une époque où il n'existe pas de lycées pour jeunes filles et l'obligation de présenter l'autorisation de son mari ou de son père pour accéder à un concours. Après de brillantes études, elle demande à passer le concours de l'externat de médecine en 1871. La Direction des Hôpitaux de l'Assistance publique lui refuse ce droit, craignant de créer un précédent. En 1875, à 33 ans, elle devient la première Française à soutenir une thèse de doctorat : « De la mamelle et de l'allaitement ». Le contenu est jugé original et très valable sur

le plan médical. Elle obtient la mention « extrêmement bien » et devient la première Française docteur en médecine. Elle exerce ensuite toute sa vie en puériculture pour les soins des jeunes enfants et des jeunes mères. En 1885, elle finance la création d'une crèche gratuite.



La parole à

Dominique Fontenaille

Adjoint au Maire délégué aux solidarités et à la stratégie financière

À la suite de la fermeture du cabinet médical privé de La Haie du Pont, la Municipalité s'est employée à reinstallé des médecins généralistes et à héberger provisoirement les infirmières dans un site adapté.

Villebon-sur-Yvette se trouvait dès lors dans une situation qui est de plus en plus fréquente dans notre pays : la pénurie de médecins généralistes. 6 millions de Français n'ont plus de médecin traitant. L'Île-de-France fait partie des régions les plus touchées avec moins de 115 médecins généralistes pour 100 000 habitants.

La construction de la Maison de santé dans le quartier de La Roche, dont les habitants ont été particulièrement touchés par la cessation d'activité des anciens praticiens, a été priorisée par la Municipalité pour améliorer l'offre de médecine générale dans notre Commune.



« L'ouverture de cette Maison de santé constitue un engagement fort de notre mandat afin de lutter contre la désertification médicale dans la région. Le développement de l'offre médicale ne fait pas partie des compétences des communes. Pourtant, nous avons souhaité prendre cette question à bras-le-corps pour le bien-être des Villebonnais. »

Victor Da Silva, Maire de Villebon-sur-Yvette

« L'Île-de-France représente le premier désert médical de la France métropolitaine. Cette problématique n'est pas réservée qu'aux territoires peu densément peuplés. Pour réduire les fractures territoriales en matière de santé, la Région s'est lancée dans un plan de lutte contre les déserts médicaux. »

Ludovic Toro, Conseiller régional délégué spécial à la Lutte contre la désertification médicale

« Un grand défi se dresse devant nous en termes de renforcement de l'offre de soin. Les Maisons de santé pluridisciplinaires apportent une réponse. Trouver des praticiens pour s'y installer reste une difficulté. Merci à Villebon d'avoir fait le choix de la santé ! »

Lucie Sellem, Vice-présidente de l'agglomération Paris-Saclay déléguée à la santé et aux affaires sociales

« Il existe une trentaine de Maison de santé en Essonne. Cette dynamique positive favorise le travail en équipe autour du patient. Elle possède également un impact sur l'attractivité du territoire. »

Julien Galli, Directeur de la délégation départementale de l'Essonne de l'Agence Régionale de Santé

« Nous peinons dans notre pays à trouver des médecins. Alors que nous appelons une décentralisation réelle, ce sont dans les communes, avec des élus engagés, que nous traitons les problèmes majeurs. Je salue l'engagement de ces élus locaux. »

Jean-Raymond Hugonet, Sénateur de l'Essonne

Inauguration de la Maison de santé Madeleine-Brès le mardi 18 octobre. En présence de Julien Galli, Directeur de la délégation départementale de l'Essonne de l'Agence Régionale de Santé,

Ludovic Toro, Conseiller régional délégué spécial à la lutte contre la désertification médicale, Lucie Sellem, Vice-présidente à l'Agglomération Paris-Saclay en charge de la Santé, Victor Da Silva, Maire de Villebon-sur-Yvette, Jean-Raymond Hugonet, Sénateur de l'Essonne (de gauche à droite)

Se rendre à la Maison de santé Madeleine-Brès



2 rue du Viaduc, rez-de-chaussée (accessible aux personnes à mobilité réduite)



3 places de parking devant la Maison de santé



lignes de bus 18, S1 et S3, navette communautaire L, arrêt « rue du Viaduc »



RER B Palaiseau-Villebon puis bus 18, ou 15 minutes à pied

C215, LE STREET-ART S'INVITE AU COEUR DE VILLEBON

Fresque réalisée
avec le soutien de la
Communauté Paris-
Saclay



Depuis la fin de l'été, la place André-Malraux abrite une œuvre de Christian Guémy, alias C215, artiste français majeur de la scène du street-art. Découvrez le parcours et l'œuvre singulière de cet hyper créatif.



**E QUE L'ESPRIT VOIT,
E COEUR LE RESSENT.**

ANDRÉ MALRAUX

**LES VILLEBONNAIS
AUX COMMANDES**

Cette réalisation place André-Malraux est le résultat du choix des habitants. Ils ont été concertés par deux fois pour choisir le style de portrait (« classique » ou street-art) puis l'illustration exacte accompagnée d'une citation de l'emblématique Ministre de la Culture. Leur choix s'est porté sur ce modèle de C215 et la phrase « *Ce que l'esprit voit, le cœur le ressent* » extraite du roman d'André-Malraux « La condition humaine » (prix Goncourt 1933).

Pouvez-vous nous présenter votre démarche ?

Portraitiste, j'aime rendre hommage à des personnalités inspirantes, aussi bien populaires qu'anonymes. J'ai par exemple créé, en partenariat avec l'ordre de la Libération, une exposition sur le thème de la Résistance, composée de portraits de nombreuses figures de cette époque. Je souhaitais témoigner de mon admiration pour ces personnalités dont les parcours m'émeuvent. Il s'agit également d'un bon moyen d'amener un large public vers ce pan si important de notre histoire.

Je travaille avec des pochoirs que je dessine à main levée avant de les découper au cutter ou au scalpel. Je peins ensuite à l'aide de bombes aérosols dans des lieux qui m'inspirent.

Quel est votre parcours ? Comment êtes-vous arrivé au street-art ?

J'ai suivi des études d'histoire, notamment histoire de l'art, puis, j'ai exercé en tant qu'historien pour les Compagnons du devoir. Je suis passionné par l'époque de la Renaissance. Si je crée depuis les années 80, je me suis professionnelisé en 2006. L'art de rue va vers le public. Il est visible par le plus grand nombre, pas élitiste.

Vous avez également créé des œuvres dans des prisons. Expliquez-nous cette démarche.

Il s'agit d'une façon d'humaniser ces lieux, d'apporter un peu d'évasion et de permettre aux détenus de maintenir un lien avec la société. Une prison constitue un lieu d'incarcération, mais surtout de réinsertion. Je n'ai pas envie qu'elle devienne un lieu d'abandon. Il me semble nécessaire d'y apporter de la culture. Les portraits donnent lieu à des échanges et à une réflexion sur les personnes représentées et leurs parcours. Les œuvres

sont destinées à toutes les personnes qui arpentent la prison : les détenus, les proches en visite, le personnel...

Vous vous êtes également rendu en Ukraine ces derniers mois.

J'ai d'abord voulu m'engager en France pour soutenir le peuple ukrainien et encourager à l'accueil des réfugiés. Je me suis ensuite rendu sur place pour réaliser des portraits sur les murs de ces villes bien souvent dévastées. J'ai parcouru le pays, notamment Kiev, Jitomir et Lviv. Sur place, on se rend compte de l'ampleur de cette agression. Le peuple est le premier à souffrir. Je souhaitais apporter un peu de réconfort, de couleur, susciter un sourire, même bref. La réaction des Ukrainiens s'est révélée très positive.

Que pouvez-vous nous dire de la fresque que vous avez réalisée à Villebon-sur-Yvette ?

J'avais déjà travaillé à deux reprises sur le personnage d'André Malraux. Il possède une personnalité et un parcours insolite en tant qu'auteur et que citoyen. Il s'est engagé dans la Résistance, s'est beaucoup investi pour l'art... Pour la fresque de la place André-Malraux, j'ai réalisé une série de pochoirs qui ont ensuite été superposés. Je trace d'abord les traits du visage avant de réaliser les ombrages. J'ajoute ensuite une nuance de blanc cassé pour la peau, le vêtement et je termine avec les détails (reflets de lumière, plis...) avec du blanc. J'ai intentionnellement choisi des couleurs permettant de garder le cachet de la bâtie. Elles ne craignent pas le soleil et s'embellissent avec la poussière. J'espère que les Villebonnais apprécieront cette œuvre au cœur de leur ville.

c215.fr

@christianguemy

Du nouveau pour mieux circuler à vélo



La parole à

Bertrand Thoré

Conseiller municipal délégué
au Plan trottoirs et au Plan vélos

Face aux défis climatiques et énergétiques que nous traversons, il est important de privilégier des moyens de déplacement respectueux de l'environnement. Pour bien circuler à vélo, il faut pouvoir circuler en sécurité. Ces nouveaux marquages ont été implantés sur des lieux stratégiques particulièrement passants. Ils doivent s'ajouter à un strict respect du Code de la route, aussi bien de la part des automobilistes que de celle des cyclistes. Ainsi, tout le monde pourra partager l'espace public dans la sérénité.



Sas deux-roues, chevrons sur la chaussée... Le Plan vélo se développe avec de nouveaux aménagements destinés à faciliter la circulation des cyclistes.

Dans son programme de mandature, la Municipalité s'est engagée à mettre en place un Plan vélo. Elle souhaite ainsi donner plus de place aux circulations douces et mieux définir le partage de la voirie avec les véhicules motorisés. Cette action valorisant les modes de déplacement moins polluants s'inscrit également dans le Plan Climat de Villebon.

Afin de mettre en place des actions répondant aux attentes des Villebonnais, un atelier participatif composé d'habitants volontaires et d'élus a été constitué. Depuis près d'un an, il réfléchit à des itinéraires cyclables, ainsi qu'aux moyens de sécuriser la circulation. Ils sont conseillés dans leur démarche par l'association Mieux se Déplacer à Bicyclette.

De nouveaux marquages au sol

Bien visibles sur la chaussée, deux signalétiques sont à noter :

- Des chevrons au sol. Installés sur les plus grands axes de circulation (avenue du Général-de-Gaulle, rues des Maraîchers, des Casseaux et de Villiers), ils interpellent les véhicules sur le passage de vélos.
- Des sas deux-roues devant les feux tricolores. Ils offrent un espace permettant aux vélos de démarrer en toute sécurité, en amont des voitures.

Des panneaux M12 ont également été installés aux grandes intersections rue des Maraîchers. Ils seront prochainement déployés sur le reste de la Commune. Ces panneaux permettent aux cyclistes de s'engager sans s'arrêter au feu rouge en l'absence de danger.

Retrouvez les itinéraires cyclables du territoire de la Communauté Paris-Saclay à l'accueil de la Mairie et sur le site de la Ville !



Comprendre la signalétique



Chevrons

Trajectoire conseillée pour les cyclistes. Les voitures peuvent les doubler s'il n'y a pas de véhicule en face et en maintenant 1 m de distance entre la voiture et le vélo.



Sas deux-roues

Ce sas est réservé aux deux-roues. Les voitures ne doivent pas s'y arrêter. Au feu rouge, elles doivent marquer leur arrêt en amont et laisser cet espace disponible.



Panneau M12

Les cyclistes peuvent passer au feu rouge uniquement dans les directions indiquées par les flèches, après avoir vérifié qu'ils sont en sécurité. Les piétons restent prioritaires.

Un nouvel espace et des ateliers pour préserver la biodiversité

Situé sur la promenade de l'Yvette, l'espace du Moulin de la Planche constitue un poumon de biodiversité que la Ville s'engage à valoriser en partenariat avec la MJC Boby-Lapointe et l'association Haie Magique. À travers des ateliers mensuels, participez à la valorisation de ce site naturel.

Depuis plus de 13 ans, la Commune mène une politique foncière visant à racheter des parcelles vertes. Objectif : les sanctuariser et y empêcher toute construction. Villebon-sur-Yvette se trouve ainsi maillée d'îlots de verdure bénéfiques à la biodiversité urbaine.

Désireuse de développer cet engagement, la Ville a signé en 2021 une convention « Nature en Ville » avec les Espaces Naturels Sensibles du département de l'Essonne. Son but : préserver la nature « de proximité » et enrayer la perte de biodiversité en milieux urbains et périurbains. La Municipalité a choisi une parcelle située près du Moulin de la Planche en bordure de l'Yvette comme site pilote de cette nouvelle convention. En partenariat avec la MJC Boby-Lapointe et l'association Haie Magique, elle mène des actions visant à valoriser la parcelle par une gestion écologique respectueuse de l'écosystème.

Protéger la faune et la flore

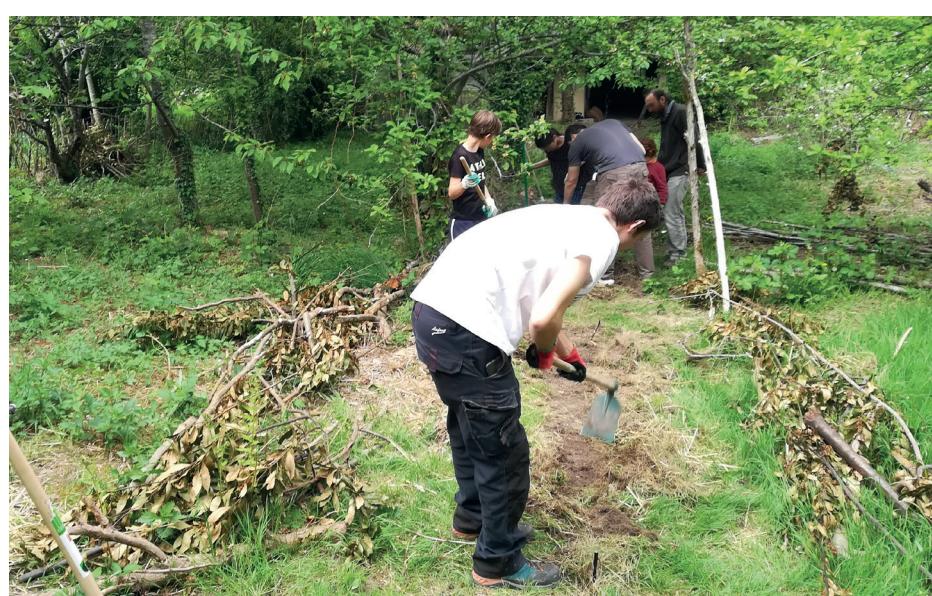
Plusieurs zones identifiées dans l'espace

naturel pour préserver la biodiversité et l'aider à se développer sont sanctuarisées :

- une zone boisée dans la partie supérieure du site,
- un ancien verger à restaurer,
- des bosquets d'arbustes,
- une zone humide sur la partie inférieure de la parcelle,
- des haies de lierre à l'entrée du site et le long du collège,
- une prairie naturelle centrale.

Des Villebonnais actifs

Les Villebonnais ont leur rôle à jouer dans la préservation de l'espace du Moulin de la Planche. Chaque mois, la MJC Boby-Lapointe et l'association Haie magique proposent un atelier participatif. Paillage, taille, plantation, création de semis... Les animations évoluent en fonction des saisons et des besoins du milieu naturel. Retrouvez toutes les dates des ateliers dans l'Agenda municipal.



©MJC Boby-Lapointe

Un plan de sobriété énergétique pour la Ville

Face au contexte économique et écologique actuel, la Ville met en place un plan de sobriété énergétique. Parmi les mesures, un accent particulier est mis sur l'éclairage public.

Gaz, électricité... Les familles, les entreprises et les collectivités locales doivent faire face à des dépenses qu'elles ne pouvaient imaginer il y a encore quelques mois. À Villebon-sur-Yvette, les Syndicats intercommunaux auxquels la Ville adhère pour la fourniture du gaz et de l'électricité annoncent une multiplication entre 4 et 7 fois du prix du gaz, qui chauffe la plupart des bâtiments publics, et une hausse entre 27 % et 132 % du tarif de l'électricité.

Pour faire face à ces augmentations inédites, la Commune prend des mesures.

- Bâtiments municipaux : la température de ces bâtiments est limitée à 19°. Celle des équipements sportifs est plus basse,

conformément aux préconisations des fédérations et des associations sportives.

- Éclairage public : l'éclairage est coupé dans toute la Commune de 0h30 à 5h30. Les expérimentations menées dans les villes voisines démontrent que la sécurité publique ne souffre pas de cette mesure. Un bilan sera dressé courant juin 2023.

Des actions à long terme

En complément de ces actions immédiates, la Commune poursuit son programme d'investissement entamé en faveur de la rénovation énergétique des bâtiments communaux et du remplacement de l'éclairage public par les ampoules à LEDs.



Zoom sur la promenade de l'Yvette

Au mois d'octobre, la priorité a été donnée à la promenade de l'Yvette. Cet espace de verdure si apprécié des Villebonnais compte des points lumineux sur l'ensemble de son chemin. Si les lampadaires vous semblent similaires, leur éclairage à LEDs est maintenant bien moins consommateur en énergie. Ces dispositifs peuvent assurer les mêmes besoins en éclairage que les anciennes ampoules tout en consommant 40 Watts d'électricité contre 150 Watts précédemment.



Un fleurissement durable récompensé

La Commune se voit une nouvelle fois distinguée pour son engagement dans la gestion responsable de ses espaces verts en remportant le trophée départemental Fleur verte.

Massifs de plantes vivaces, fauches tardives, « zéro phyto »... Lors de son passage, le jury a découvert l'action volontaire et ambitieuse de la Commune pour gérer durablement ses espaces de verdure. « Nous privilégions les végétaux pérennes qui

vivent au fil des saisons. Les agents utilisent des matériaux de récupération pour créer les décors des massifs », explique Sylvain Henriot, responsable du Service Espaces verts et naturels. « Nous avons également présenté nos espaces de biodiversité, tels qu'au Moulin de la Planche, ainsi que les permis de végétaliser qui permettent aux Villebonnais de prendre soin d'un espace de verdure sur le domaine public. » La Commune avait déjà reçu le Trophée Fleur verte en 2009, 2014 et en 2017, inscrivant son action dans la durée.

MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE

Au cœur des volcans

Piton de la Fournaise, Soufrière, Stromboli... Notre planète compte près de 1 500 volcans actifs pouvant entrer en éruption à tout moment. Les Médiathèques de Villebon-sur-Yvette et de Linas se réunissent pour vous conter les légendes de ces géants des terres.

Exposition

Grandes éruptions, adaptation des hommes... Cette exposition, réalisée par Sepia&Bodoni, offre un panorama complet du sujet.

Du mardi 15 au samedi 26 novembre aux horaires d'ouverture de la Médiathèque municipale de Villebon-sur-Yvette

Des volcans et des hommes

À travers quatre films documentaires, découvrez les fascinants volcans de notre planète.

Samedi 19 novembre à 14 h - Maison de l'ASV

« Martinique, dans l'ombre de la montagne Pelée » de Timothée Ebermann vous entraîne sur les pas d'un volcan dont la dernière éruption reste une des plus grandes catastrophes volcaniques.

« La Réunion, au cœur des volcans » de Jean-Luc Guidoin présente le Piton de la Fournaise, l'un des plus jeunes volcans du monde, également l'un des plus actifs.

Samedi 19 novembre à 18 h - Médiathèque « Les Muses »

101 rue de la Division Leclerc à Linas

« La soufrière de Montserrat » de Philippe Espinasse plonge au cœur de cette petite île dévastée en 1995 par une éruption.

Volcan parmi les plus dangereux du monde, le Vésuve vous attend avec « Naples. Un volcan peut en cacher un autre » de David Perrier.



À la suite de ces projections, Jacques-Marie Bardintzeff, professeur à l'Université de Paris-Saclay, échangera avec le public et répondra à toutes vos questions.

Médiathèque municipale

Tél. 01 69 93 49 15 - mediatheque@villebon-sur-yvette.fr
mediatheque.villebon-sur-yvette.fr

Coups de cœur



Project L

Défiez vos amis dans un jeu de casse-tête loin d'être simple ! Complétez une série de puzzles grâce à des pièces colorées évoquant le Tetris et gagnez autant de points que possible. Serez-vous plus futé que vos adversaires ? Le jeu inclut une variante Solo.



JEU

Clac clac

36 disques aimantés, 3 symboles, 3 couleurs. Les dés vous indiquent la bonne combinaison à trouver sur la table. Vite, vite ! Soyez le plus rapide à amasser les disques pour que votre pile soit la plus haute. Idéal pour bien s'amuser en famille.

À partir de 4 ans



JEU

À emprunter à la Ludothèque

Animal Jack, Tome 1, Le cœur de la forêt

Jack possède la capacité de se transformer en animal. C'est plutôt pratique lorsqu'il s'agit de se tirer d'un mauvais pas. Environnement, acceptation de la différence et relations familiales se placent au cœur de cette aventure pleine d'humour.

À partir de 7 ans - Kid Toussaint et Miss Prickly Dupuis



BD

Anaïs Nin sur la mer des mensonges

Cette BD éblouissante trace le portrait d'une artiste amoureuse de l'amour, une femme multiple confrontée à un monde masculin. L'ouvrage a reçu le prix FAUVE du public France Télévision au festival d'Angoulême 2021.

Pour adulte de Léonie Bischoff-Casterman
À emprunter à la Médiathèque



BD

Vie associative

Aïkido Club Villebon

Pluie de lauriers au club d'aïkido

La saison 2021-2022 s'est terminée en beauté : félicitations à Alice pour son 1^{er} Dan et à Frédéric pour son 3^e Dan. Le club est également fier d'annoncer que son professeur, François Pichereau, a obtenu son 5^e Dan lors du nouvel examen mis en place par la Fédération d'aïkido. Les adhérentes et adhérents n'en sont que plus motivés pour progresser et obtenir à leur tour ces récompenses d'années de pratique.

En septembre, les aïkidokas ont été ravis de se retrouver sur les tatamis et d'accueillir tout nouvel arrivant, qu'il soit déjà pratiquant ou grand débutant.

Les cours se tiennent les mardis et jeudis de 19 h à 20h30 dans le petit dojo du

Centre Sportif Saint-Exupéry. Un cours d'armes (*jo, tanto, ken*) se déroule au même endroit le mardi de 18 h à 19 h. Il n'existe pas de cours enfants. Les aïkidokas doivent être âgés de 14 ans minimum. Jeunes et adultes s'entraînent ensemble. N'hésitez pas à pousser la porte du dojo. Le premier cours est gratuit. Vous n'avez pas besoin de kimono. Un pantalon de jogging et un t-shirt suffisent. Vous pouvez également vous renseigner sur le site du club (aikido-villebon.jimdofree.com) ou de la FFAAA, Fédération d'aïkido (aikido.com.fr).

Martine Guérin, Présidente
Tél. 01 69 32 11 69 (répondeur)
aikido.villebon@gmail.com



École de la voix

Une rentrée pas comme les autres

Lors de notre rentrée, le jeudi 15 septembre dernier, nos cours semblaient identiques à ceux de 2021. Pourtant, le changement se trouvait dans toutes les têtes. De quels changements parle-t-on ? Si les cours individuels du jeudi se sont maintenus, des nouveautés sont à noter dans les stages du dimanche. Des cours de groupe sont organisés. Ils permettent à la fois le travail de la voix, sur des airs à apprendre et à approfondir, et le travail de scène (déplacements, stature, tenue). Objectif : la présentation d'un spectacle plus préparé et plus abouti.

Le volontariat constituant la base de cette démarche, vous pouvez suivre l'une de ces formations sans participer à l'autre. L'ensemble reste très conseillé tant les deux aspects sont liés... Sinon, il ne sera évidemment pas possible de participer aux spectacles, ce qui doit rester l'exception !

En ce mois de novembre, notre activité est déjà lancée. Il reste toujours possible de s'inscrire. Si vous êtes intéressé(e)s, contactez-nous vite. Tous les renseignements, notamment le calendrier des cours et des stages, sont consultables sur notre site.

Daniel Josse, Responsable
Tél. 06 07 47 75 40
ecoledelavoix@free.fr
ecoledelavoix.free.fr

ALCA - les Amis de la Langue et de la Culture Allemandes

Mieux connaître la langue et la culture allemandes

Notre association œuvre pour l'apprentissage de l'allemand et la connaissance de la culture des pays germanophones. Nos adhérents viennent des communes des bords de l'Yvette et des plateaux et vallées alentour. L'offre de cours couvre tous les niveaux, tant en journée qu'en soirée. L'enseignement, qui se déroule à Bures-sur-Yvette, Orsay et Gif-sur-Yvette, est dispensé en petits groupes par des professeures de langue allemande qualifiées et expérimentées. Les compétences linguistiques s'acquièrent dans un esprit d'échange et de partage. L'entraînement à l'expression orale, spontanée ou élaborée, reste prioritaire. S'y ajoutent des exercices spécifiques fixant les structures

linguistiques. Par le choix des supports, les cours offrent une découverte du monde germanique (vie quotidienne, actualités, cinéma, art, littérature et histoire) et plus généralement une ouverture à l'autre et à l'ailleurs. Tout en respectant ce cadre, les participants sont invités à enrichir le programme de leurs compétences et de leurs attraits particuliers. Des activités conviviales complètent les cours : un cercle de conversation, un atelier de chant, des séances de Scrabble en allemand, des fêtes et un voyage annuel.

Des animations culturelles en français sont ouvertes à tous. Elles font appel tant à des conférenciers externes qu'au talent de nos adhérents. Un exemple : le cycle « La culture

en Allemagne de 1900 à 1933 », commencé en pleine pandémie, se poursuivra jusqu'en mars 2023. Il comprend cinq séances : Créations artistiques intenses (conférence d'Olivier Jullien, 2020), Les femmes artistes (2021), La contribution des juifs allemands à la culture de leur pays (2021), L'art dit « dégénéré » – la culture sous le III^e Reich (octobre 2022), Die Goldenen Zwanziger – Les années 1920 en Allemagne (spectacle le 19 mars 2023).

Yves Pfleiger, Président
Tél. 07 86 89 39 12
alca91.fr
page Facebook : **Alca91allemand**.

Masova

Mobilisés pour une campagne de soin et de dépistage des maladies



Positionnée à Toamasina (Madagascar), l'équipe de Masova a organisé du 23 au 29 mai une campagne gratuite de soins et de dépistage pour la population du quartier de Mangarano 1 et ses environs. Cette opération a été réalisée par le Centre médical Mahavonjisoa, dirigée par la Docteure Edith Fela-soa Masinjanahary, déléguée de l'association et responsable des actions de santé. Son équipe a été accompagnée par des bénévoles médecins, infirmier(e)s, aide-soignant(e)s et élèves en paramédical. Fivimaf, une associa-

tion des jeunes du quartier de Mangarano 1, a bénévolement aidé notre structure en informant les habitants. Elle a également apporté son soutien pour l'organisation et la réception des patients. Le lycée privé Mahatombo a accueilli gratuitement les consultations. Cette campagne, entièrement financée par Masova France, a permis à 700 personnes, tous âges confondus, de bénéficier de consultations pour des maladies tropicales, troubles ORL, diabète, maladies parasitaires, diarrhées, maladies infantiles...

L'équipe de soins a reçu la visite du Député de la circonscription. Ce dernier a promis d'affréter bénévolement un dermatologue pour poursuivre cette initiative en faveur de la population locale, qui n'a pas les moyens de payer une consultation dans un cabinet médical spécialisé.

Modeline Safeno, Présidente

Tél. 06 31 41 85 84

École de Karaté de Villebon

Enthousiasme et développement de l'EKV

Quelques belles médailles ont été recueillies par nos jeunes en compétition. L'un d'entre eux, Charles Busti-Proust, s'est retrouvé sélectionné pour la Coupe de France. Nous avons également obtenu une médaille d'Argent par équipe à la Coupe de France de body-karaté.

Deux nouveaux hauts gradés à l'EKV : Alexandre Roulois, 5^e Dan, et Camille Sandaldjian, 3^e Dan. Cette année s'est avérée particulière : la Fédération a ouvert la possibilité aux clubs d'organiser l'examen du 1^{er} Dan. Ainsi, nous avons 4 nouveaux 1^{er} Dan au club : Corinne F, Akli B, Louis-Paul M et Martin H. Le passage de grades enfants a aussi révélé quelques futurs talents.

Depuis la rentrée, notre équipe pédagogique s'est renforcée avec l'arrivée de Kévin Le Mentec qui nous apporte son expertise des compétitions Katas.

Durant l'Été, l'EKV a poursuivi ses cours en version allégée jusqu'à mi-juillet. Nous avons organisé des sessions de reprise vers la fin août tant au niveau du karaté, du body-



karaté que de l'urban défense. Chacun de ces moments permet de se retrouver entre passionnés de nos disciplines. D'année en année, nous renforçons nos valeurs de partage, d'accompagnement des débutants et de travail sérieux. Nous ménageons toujours des moments d'amitié, de détente et de bonne humeur qui constituent le lien et la force d'un grand club.

Vous souhaitez participer un cours d'essai avant de nous rejoindre ? Contactez-nous ou visitez notre site.

Franck Keryse, Président

Tél. 06 76 60 82 70

contact-ekv@ecole-karate-villebon.com

ecole-karate-villebon.com

Club Villebonnais du Temps libre

Ainsi va le club



Après la calme période des vacances d'été, l'activité du club est repartie. Dès le 31 août, nous avons partagé des jeux de plein air sans trop nous fatiguer mais en nous amusant bien autour d'un pique-nique sur les bords de l'Yvette, à l'ombrage de grands arbres !

La sortie culturelle à l'église orthodoxe de Sainte-Geneviève-des-Bois et son cimetière est vite arrivée en septembre, suivie par la Journée Portes ouvertes que nous substituons au Forum des associations, moins adapté au 3^e âge.

Toujours en septembre, le voyage en Vendée de 3 jours, annulé en 2021 pour cause de Covid, a pu se tenir. Pour rester dans le thème du dépaysement, nous avons organisé une projection des photos de notre croisière en Croatie réalisée l'année dernière.

En octobre, le traditionnel pot d'accueil des nouveaux inscrits nous a permis d'expliquer le fonctionnement du club et de rencontrer les membres du conseil d'administration. Grâce aux capacités de certains de nos adhérents, nous avons passé un joyeux moment au cours du traditionnel karaoké.

Pour éclairer le triste mois de novembre, nous fêterons l'arrivée du beaujolais nouveau avec un repas froid, réchauffé par la bonne ambiance régnant parmi les convives.

En ajoutant les activités permanentes du club, chaque mardi, jeudi et vendredi, vous avez un aperçu de la vie de l'association.

Venez nous voir, juste pour vous renseigner, sans obligation d'adhérer ! Nous vous accueillons avec plaisir.

Renée Dupuis, Présidente

Tél. 01 60 14 05 44

cvtl@sfr.fr

Villebon Sport Football

La relève villebonnaise



Au cours de la saison 2021-2022 qui a vu le sport reprendre intégralement ses activités, deux équipes de jeunes villebonnais se sont particulièrement distinguées. L'équipe U15 d'Olivier Mathieu a pris une belle seconde place de son championnat U16, à seulement quelques longueurs du FC Morangis. Cette équipe, composée

uniquement de U15, s'est montrée exemplaire, très respectueuse de son encadrement et de ses adversaires. Le bilan se révèle excellent : 18 matchs, 12 victoires pour 2 nuls et 4 défaites. Cette équipe poursuit cette saison 2022-2023 en U16 et aimerait voir une entreprise villebonnaise la sponsoriser en lui offrant un jeu de maillots. Bravo aux encadrants et aux joueurs !

L'autre satisfaction est venue des U11 de Romain Gouriou qui n'ont concédé qu'une seule défaite sur les matchs du samedi matin. L'équipe a brillé sur les tournois de fin de saison. Victorieuse à Méréville, seconde à Villebon-sur-Yvette sur 32 équipes, battue aux tirs au but en finale, 3^e à Saclay, 4^e à Marcoussis puis finalement 7^e à Palaiseau lors d'un tournoi de haut niveau avec des jeunes venant de structures de clubs professionnels.

Laurent Défossé, Président

Tél. 06 03 22 46 40

Scouts et Guides de France de Palaiseau-Villebon

Encore un été réussi !

Pour revenir sur cet été animé, nous vous proposons deux témoignages.

« La tribu des scouts et guides du groupe de Palaiseau-Villebon est partie cet été camper deux semaines à la montagne dans l'Isère. Les chefs avaient préparé ce super camp avec, comme imaginaire, Bob l'éponge ! La forte chaleur n'a pas empêché les jeunes et les chefs de faire quelques folies et de profiter au maximum de la bonne ambiance. Nous avons participé à des veillées conviviales, des jeux, de la cuisine et une exploration pleine d'aventures. » Noémie, jeannette.

« Début juillet, les 24 louveteaux-jeannettes (8-10 ans) et leurs chefs-cheftaines ont passé une semaine pleine de découvertes et de jeux dans l'univers de Mario, au plus proche de la nature. Accueillis dans l'EHPAD de Villevaudé, ils ont profité de cette grande propriété pour partager des moments intergénérationnels. Ravis de leur camp, les louveteaux-jeannettes ont



également vécu un temps de promesse et de randonnée dans la région. » Amandine, cheftaine louveteaux-jeannettes.

Cécile et Sylvain Dehais, Responsables
sgdf.palaiseau.villebon.bureau@gmail.com

AS Villebon-Longjumeau Handball

Engagé vers l'avenir

Avez-vous eu l'occasion d'échanger avec les licenciés de notre club ? Si oui, ils auront pu vous raconter que, chez nous, le handball, c'est à tous les âges et pour toutes les motivations ! Eh oui, il n'y a pas que le jeu, il y a aussi tout le reste. On vous en dit plus !

Initier, former, partager... Du baby-hand à l'école de handball en passant par la formation, que ce soit de jeunes arbitres ou de futurs dirigeants, le club a sauvégarde ses valeurs et préservé ses objectifs. Cette dynamique lui permet d'être reconnu comme un club formateur.

Cette année encore, l'association a permis à de jeunes joueurs d'évoluer vers d'autres structures leur proposant des niveaux de jeu différents. D'autres joueurs, formés en Service civique, occupent des postes d'entraîneurs depuis la rentrée. Par ailleurs, la formation continue permet à nos encadrants de développer et de proposer le handball sous d'autres formes (handfit, hand à 4...).

Favoriser l'engagement, encourager la participation et développer la compétition... Loin de se limiter au jeu, le handball représente aussi un engagement avec son équipe, qui emporte avec soi son entourage, sa famille, ses amis... Un match ne serait rien sans public et sans table de marque. Cette année, le club compte sur vous ! Il n'existe pas de petite participation. Chaque bénévole aide le club à se développer.

La saison a redémarré et vous avez certainement dû entendre les coups de sifflet résonner dans les gymnases, rythmant les compétitions. Peu importe vos motivations : jouer, encourager, vous impliquer dans l'organisation de cette formidable aventure qu'est le handball. Cette année encore, nous avons besoin de vous pour continuer notre action ! N'hésitez pas à venir à notre rencontre pour en apprendre davantage.

Robert Lafond, Président
Tél. 01 60 14 65 41
asvatelierdesarts@orange.fr

Vélo Club Villebon

Guillaume sur le Bordeaux-Paris

Bordeaux, samedi 21 mai, 6 heures du matin. Guillaume se lance sur le Bordeaux-Paris : 650 km, 6 500 m de dénivelés, le tout en moins de 40 h ! Habituel des trails, il voit par hasard sur Internet que la plus longue et la plus ancienne des courses d'un jour est organisée tous les 2 ans, et que la prochaine se tiendra en mai 2022. Il n'en faut pas plus à ce baroudeur pour se dire « ça va le faire ». Son plan de route va vite changer. Si les premiers 100 km s'avèrent plats, encore sous une température douce, une fois le premier ravitaillement passé, les bosses se suivent sous 31° de chaleur. Adieu le plan de route !

À Châteauroux, la nuit arrive et le chemin reste long. À la lueur de son éclairage, la visibilité est minimale. Les yeux se ferment sur le vélo. Il faut s'arrêter. Après une petite sieste de 20 minutes sur un banc de pierre, le revoilà sur la route. Enfin, le jour se lève à Mer (41) avec le dernier ravitaillement. Le moral remonte et la somnolence s'en va. La Beauce s'annonce, monotone et répétitive avec ses fermes, ses champs et ses villages, et un vent de face. La fatigue engendrée depuis le départ se fait de plus en

plus sentir. Elle prédomine sur la douleur. Guillaume pédale comme un automate. À cette situation, il faut ajouter les irritations des frottements du cuissard. Interminable Beauce.

À Dourdan, il retrouve son ami Yann qui l'attend pour l'accompagner. Le moral remonte. « C'est bon de voir une nouvelle tête. » Les derniers kilomètres dans la vallée de Chevreuse se révèlent difficiles avec les bosses mais il s'agit des routes d'entraînement. Au bout de 37h35, le cycliste passe la ligne d'arrivée à Issy-les-Moulineaux. Il ne faut pas pour autant oublier les tracas rencontrés : les cimetières pour remplir les bidons, un petit resto avec un burger vers Châteauroux, l'arrêt dans une boulangerie le dimanche à midi en pleine Beauce. On mange ce que l'on trouve ! Avec le recul, Guillaume avoue : « Si c'était à refaire, ma préparation serait différente. Le parcours s'est avéré difficile avec un pédalage mécanique et au mental. On ne peut s'empêcher de se dire "Tu l'as, fait c'est bien !" »

Dominique Lainé, Président
Tél. 06 60 06 14 08
vccvillebon@laposte.net

La Cible de Villebon

L'actualité du club

En février dernier, nos jeunes ont décroché un podium aux championnats de France Hiver de tir, organisés à Besançon pour les disciplines de tir à 10-18 mètres. Après ces bons résultats, nos sportifs se sont rendus du 20 au 28 juillet à Volmerange-les-Mines, pour des épreuves olympiques de la Fédération Internationale de Tir Sportif (ISSF) pour la saison été de tir aux armes à feu. En catégorie jeunes, deux de nos tireurs, Maximilien et Jules, se sont qualifiés pour participer aux épreuves pistolets à 25 mètres. En cette période estivale, seul Maximilien a pu participer à la compétition. Il a obtenu la 45^e place au classement général pour sa deuxième année de club. Ce résultat constitue une belle performance. Pour accéder au championnat de France, Maximilien a dû successivement se qualifier aux championnats départementaux et

régionaux et il n'a pas eu la possibilité de s'entraîner dans nos installations.

La rentrée sportive pour la saison 2022-2023 a démarré très tôt. Trois de nos tireurs, Matthieu, Maximilien et Noé, ont été sélectionnés pour participer les 3 et 4 septembre à des épreuves qualificatives pour intégrer l'équipe régionale d'Île-de-France.

La Cible de Villebon, en collaboration avec la Ligue régionale de tir d'Île-de-France, a organisé pendant les vacances scolaires de la Toussaint un stage intensif de trois jours regroupant les 40 meilleurs jeunes tireurs de la Région. Encadrés par des champions de différentes disciplines, ces jeunes seront certainement nos champions de demain et nos espoirs pour Paris 2024. À suivre !

Daniel Bonnet, Président
Tél. 06 30 36 98 78
contact@lacible-villebon.fr

AJSA-Association de Judo et Sports Assimilés

De la nouveauté au club de Judo de Villebon



L'année dernière, le club a vécu beaucoup de changements. Christian Giron a pris sa retraite après plus de 38 ans d'enseignement. Merci à lui pour tout le travail effectué et qu'il continue de produire pour le club en tant qu'adhérent. Victorien Bailly a pris sa suite ; voici une rapide interview pour le connaître un peu mieux.

Quand as-tu commencé le Judo ? J'ai débuté à 4 ans au club de Chilly-Mazarin.

Dans quels clubs as-tu dispensé tes cours, jusqu'ici ? J'ai d'abord enseigné une saison aux clubs de Chilly-Mazarin et d'Igny, puis j'ai rejoint le club d'Orléans (USO). J'ai le plaisir d'enseigner à Villebon-sur-Yvette et au club de Chilly-Mazarin dans la structure cadet haut niveau depuis un an.

De quels diplômes a-t-on besoin pour enseigner le judo ? Le DEJEPS. J'ai aussi un DU universitaire.

Quel judo prônes-tu ? Mon judo et celui que j'enseigne sont basés sur le ressenti technique et la recherche de déplacement.

Qu'est-ce qui te plaît dans ce métier ? Transmettre les valeurs de cet art martial et voir les enfants réussir les techniques après un long travail, se placer en compétition ou passer une ceinture. Le judo étant ma passion, il me semble naturel de partager mon savoir en milieu associatif. J'anime des stages pendant les vacances scolaires.

Quels loisirs pour ton temps libre ? Voyager, pratiquer d'autres sports et la préparation physique.

Le bureau du club lui souhaite la bienvenue !

Antoine Cottin, Président
Tél. 06 59 80 24 13

Club des Arts Martiaux - Karaté Défense

Le CAM Villebon sur tous les fronts !

Karaté défense, aito self défense, karaté enfants, light contact enfants, baby karaté, cardio fit boxing... Le CAM Villebon propose des cours complémentaires sept jours sur sept.

Présent en loisir et en compétition, le club s'est illustré sur trois podiums nationaux la saison précédente. Andrea Chaput est devenu vice-champion de France en karaté light contact et semi-contact benjamin. Dominique Dory s'est imposé à la Coupe de France des corporations vétérans.

Depuis plus de dix ans, le CAM Villebon a eu l'occasion d'organiser pas moins de 72 stages avec de grands experts dans différentes disciplines : Dominique Valéra (karaté contact), Jean-Pierre Lavorato (karaté), Thierry Delhief (aito self défense), Robert Paturel (boxe de rue), Bernard Bilicki (karaté

jutsu), Serge Cal (kempo), Lionel Froidure (kali), Yves Bardreau (karaté), Franck Ropers (penshak silat), Gilles Cherdieu (karaté), Pascal Gilles (kali), Serge Serfati (karaté défense), Serge Chouraqui (karaté), Zenei Oshiro (obudo) et Didier Lupo (karaté).

Fidèle à son esprit de découverte et d'innovation, le club poursuit l'organisation de stages variés. Après le cardio fit boxing qui s'est déroulé le 22 octobre avec Sébastien Fayard, le prochain stage lancera le début d'un nouveau cycle placé sous le signe de l'Olympisme. Le CAM Villebon aura le plaisir de recevoir Steven Da Costa, Champion Olympique de karaté à Tokyo, le dimanche 20 novembre !

Jean-Claude Chaput,

Président

Tél. 06 72 28 00 76

cam-villebon.com

Les P'tites bouilles villebonnaises

Les P'tites bouilles cherchent des intervenant(e)s



Si vous aimez bouger, chanter, jouer et si vous voulez communiquer votre énergie et votre bonne humeur à des enfants de moins de trois ans, n'hésitez pas à nous joindre.

Nous recherchons des animateurs sportifs et/ou artistiques capables de s'adapter à un jeune public et de travailler en collaboration avec des professionnel(lle)s de la petite enfance.

Nos activités se déroulent les lundi, mardi, jeudi ou vendredi en matinée à la MJC Boby-Lapointe de Villebon. Le fil conducteur des activités de cette année sera le thème de la fête. En effet, les P'tites bouilles célèbrent leurs 10 ans d'existence ! N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

L'équipe des P'tites bouilles

Sandrine Jouve, Présidente - Tél. 06 24 24 10 64

nounou.villebon.les.bouilles@gmail.com

Association Philatélique de Villebon-sur-Yvette

Une rentrée optimiste

La rentrée s'est annoncée avec l'espoir que l'actualité ne nous apporte pas de nouvelles contraintes. Nous restons optimistes.



Nous avons terminé l'année 2021-2022 par notre voyage d'étude dans le golfe du Morbihan organisé avec nos amis de l'Association Philatélique d'Orsay. Nous avons découvert la région, notamment Vitré, Vannes et le Musée de la Carte Postale de Baud. Classé Musée de France depuis 2017, ce lieu, riche d'une exceptionnelle collection de cartes anciennes, dévoile une culture bretonne vivante et créative avec des milliers de scènes de la vie quotidienne. Nous avons découvert avec un réel intérêt ces témoignages présentés par une médiatrice culturelle passionnée. Nous préparons notre traditionnel salon Cartophila pour le 29 janvier. Cette exposition sur le thème « Espace » se déroulera à la salle

Guy-Vinet de l'espace Salvador-Allende à Palaiseau.

Nos expositions philatéliques et cartophiles s'adressent à tous les publics. Nous souhaitons promouvoir les cartes postales et les timbres sous toutes leurs formes : thématique, par pays, par période, par sujet. Nous démontrons ainsi tout l'intérêt qu'elles peuvent apporter, tant au niveau de l'histoire que de la connaissance transmise par le sujet traité.

Nous tenons à remercier les deux personnes qui ont récemment fait don de timbres divers et variés à l'association.

Évelyne Denis, Présidente

Tél. 06 83 42 43 13

Le Club des As

Retour sur le Forum des associations

Samedi 10 septembre, le Club des As, le Guichet Unique Vie Associative-Service des Sports organisateurs du Forum, ainsi que 40 associations (plus de 60 activités) se sont réunis au Centre Sportif Saint-Exupéry pour le rendez-vous incontournable marquant le début de la saison.

Cette année, le Forum a accueilli quatre nouveaux participants : L'Étape, Aggl'eau Paris-Saclay, le Comité d'Entraide Palaiseau-Villebon et Loukomorié. Retrouvez toutes les informations sur leurs services sur le site de la Commune.

Riche de ces nouveautés, l'édition 2022 s'est avérée encourageante pour les organisateurs. Elle a mis en valeur les actions menées tout au long de l'année, complétées par quelques innovations sur lesquelles chacun travaille. « Rencontre, échange, partage, écoute » voilà une belle définition de la vie associative villebonnaise. La Commune renouvelle d'ailleurs pour 3 ans ses 3 lauriers de ville « Active et Sportive ».

Un grand merci à tous, bénévoles, adhérents et organisateurs, pour votre engagement et votre mobilisation. Nous vous souhaitons une très belle saison 2022-2023 !



Patrick Granger, Président

Tél. 01 60 10 80 98

clubdesas.villebon@free.fr

ASEVI - Association de Sauvegarde de l'Environnement de Villebon-sur-Yvette

Hommage à Alain Heurtel

Alain nous a quittés brusquement début juin. Le vide qu'il laisse n'est pas près de se refermer !

Alain était un compagnon de route de l'ASEVI depuis la refondation de l'association au début des années 2000. Il était un compagnon fidèle, aux arguments bien charpentés mais qui ne les assénait pas. Il restait humble, toujours prêt à la discussion.

Il s'est d'abord investi dans la création d'un petit bulletin papier, un modèle de précision, de nouvelles condensées, d'objectivité !

Avec Évelyne Gailhardis, il a cherché à attirer l'attention des Villebonnais sur la nocি

vité des intrants chimiques (herbicides, pesticides) dans l'entretien des espaces verts et des jardins. Son expertise était reconnue : il a donné plusieurs conférences en Mairie et expliqué ses méthodes en les mettant en pratique, notamment au verger pédagogique de la rue de Maraîchers.

Je me souviens d'une action qui lui avait tenu particulièrement à cœur : il aurait voulu que les parcelles boisées de la Fontaine d'Yvette (plusieurs hectares) soient intégrées au Bois des Gelles au lieu d'être vendues à des particuliers. Nous avons tout fait pour empêcher cette vente jusqu'à aller à Paris pour assister aux enchères : rien

n'y a fait ! C'était une bataille perdue mais qui n'entamait pas sa confiance de vivre en harmonie avec la nature et ses concitoyens. Nous avons connu Alain comme scientifique qui n'était pas imbu de sa science, mais la mettait au service des autres. Nous avons surtout connu Alain pour ses qualités humaines, son ouverture d'esprit, sa recherche du compromis et de l'harmonie. Merci, Alain, nous ne t'oublierons pas ! Tes amis de l'ASEVI

Christian Guin, Président

Tél. 01 60 10 61 28

guin.christian@wanadoo.fr



Tél : 06 87 77 39 41
www.otempstic.fr

Benoît Cousquer - Palaiseau
Interventions à domicile :
Assistance, Installation, Formation
PC, Tablette, Smartphone, Internet
Déduction - crédit impôts : 50 %

RÉSERVEZ ICI
VOTRE ESPACE
PUBLICITAIRE
Glasses icon

CONTACTEZ LA MAIRIE AU 01 69 93 49 00

Naissances

Isis Valette Nicolas, le 24 avril 2022
Apolline Pereira, le 25 avril 2022
Iris Chocat, le 28 avril 2022
Morgan Darien, le 2 mai 2022
Aissam Addala, le 3 mai 2022
Hailey Nicolas Gaston, le 12 mai 2022
Marlone Grondin, le 16 mai 2022
Ilhem Fofana, le 24 mai 2022
Light Fanou-Agossou, le 25 mai 2022
Jounedy Ramdani, le 29 mai 2022
Mayeul de Tournadre, le 29 mai 2022
Mathéo Martinho Lopes, le 1^{er} juin 2022
Maé Sobral Le Meur, le 15 juin 2022
Aimée Simonin, le 23 juin 2022
Luna Nicolas Moscardelli, le 26 juin 2022
Noah Beringuer, le 30 juin 2022
Aminata Sy, le 4 juillet 2022
Tawaf Zaboub, le 6 juillet 2022
Iris Weber, le 8 juillet 2022
Agathe Le Roy, le 14 juillet 2022
Julia Gindre, le 15 juillet 2022
Elena Barati, le 17 juillet 2022
Léhna Boughrara, le 20 juillet 2022
Adèle Diolez, le 25 juillet 2022
Ofélia Pachulec Reinier, le 31 juillet 2022
Léja Caudy, le 2 août 2022
Rayan Abadie, le 3 août 2022
Romy Contessotto, le 4 août 2022
Fatimata Ballo, le 12 août 2022
Lina Achqir, le 17 août 2022
Alma Musega, le 23 août 2022
Karam Abdellatif Alouani, le 24 août 2022
Jessica Morar, le 24 août 2022
Mattia Maingam, le 5 septembre 2022
Alix Letellier, le 11 septembre 2022
Joé Zhao, le 20 septembre 2022
Albéric de Tournadre, le 24 septembre 2022



Noces d'or

Cette année, deux couples villebonnais ont fêté leurs noces d'or, soit 50 ans de mariage.

Samedi 8 janvier, Pierre et Françoise Favry ont renouvelé leurs vœux sous le regard de leurs proches et de Dominique Fontenaille, Adjoint au Maire délégué aux solidarités et à la stratégie financière. Ils se sont mariés le 8 janvier 1972.



Samedi 3 septembre, Joachim et Françoise Hancart ont célébré à leur tour leur engagement lors d'une cérémonie célébrée par Victor Da Silva, Maire de la Commune. Le couple s'est uni le 15 juin 1972.

Médaillés du Travail



© Jacques Fantou

D'argent, de vermeil, d'or ou de grand or, les Médailles du travail valorisent l'engagement professionnel des Villebonnais.

Promotion du 14 juillet 2022

Échelon Argent (20 ans)

Christophe Blanquart, Laurent Brard, Philippe Catroux, Fabienne Chessebœuf, Florence Covas, Bénédicte Decooldt, Ingrid Franchi, Sylvain Mignet, Christophe Moisson, Alain Well, Nicolas Wieczorek.

Échelon Vermeil (30 ans)

Maurice Baudry, Alain Belardi, Christophe Bouffort, Stefan Drawin, Pierre Faure, Fabrice Jegou, Nathalie Jegou, Bénédicte Le Morvan, Dominique Mannoni, Patrick Vaudeleau.

Échelon Or (35 ans)

Annette Belardi, Fabienne Bingler, Marc Caristan, Murielle Morlot, Patricia Oberic, Pierre-Yves Rouleau, Murielle Smith.

Échelon Grand or (40 ans)

Edwige Guyot, Isabelle Lecureur.

Mariages

Benjamin Leporcq et Minh Do, le 7 mai 2022
Ersin Öztürk et Estelle Foucambert, le 9 mai 2022
Régis Dabriou et Laure Rousselet, le 21 mai 2022
Tristan Beaufils et Kathleen Godet, le 18 juin 2022
Cédric Lalbie et Lucie Samoyault, le 25 juin 2022
Jordan Pasquet et Camille Beltran-Pujol, le 2 juillet 2022
Thomas Meyers et Marie Tourdès, le 9 juillet 2022
Gwenael Le Morvan et Stéphanie Duhauga, le 21 septembre 2022
Moussa Diakite et Maya Korera, le 1^{er} octobre 2022

Décès

Jean Waleckx, le 17 février 2022
Noëlle Léon, veuve Depardieu, le 8 mars 2022
Pascal Gailhardis, le 3 juin 2022
Alain Heurtel, le 3 juin 2022
Jean-Claude Fur Pleux, le 24 juin 2022
Odette Rodier, veuve Le Guen, le 29 juin 2022
Agatina Amoroso, veuve Polizzi, le 3 août 2022
François Wuilleumier, le 27 août 2022
Joseph Goorbin, le 25 septembre 2022

Conseil municipal du 9 juin 2022

Sport à l'échelle européenne

Association à but non lucratif basée à Bruxelles, l'ACES Europe vise à promouvoir le sport auprès de tous les citoyens de l'Union Européenne, en particulier en direction des personnes les plus fragiles : enfants, personnes âgées, en situation de handicap ou issues de milieu défavorisé. Impliquée aux côtés des associations sportives dans des dispositifs tels que Terre de Jeux 2024 ou Ville Active et Sportive, et sensible aux valeurs portées par l'ACES Europe, la Ville souhaite adhérer à l'association.

Le Conseil municipal approuve, à l'Unanimité, cette adhésion pour une durée illimitée.

Maison Sport Santé Paris-Saclay Omnisports

Le sport-santé représente un enjeu de société important visant à améliorer le bien-être de la population. La Maison Sport Santé Paris-Saclay Omnisports intervient sur prescription médicale en réalisant un diagnostic auprès de personnes atteintes de pathologies ou éloignées de la pratique d'une activité physique. Elle oriente ensuite le patient vers un club de proximité pouvant l'accueillir et répondre à ses besoins.

Le Conseil municipal approuve, à l'Unanimité, l'adhésion annuelle à cette structure.

Espace naturel

Dans le cadre de la convention « Nature en ville » avec le Département de l'Essonne, la parcelle du Moulin de la Planche a été désignée comme site pilote. Elle poursuit une vocation d'exemplarité en matière de gestion de la biodiversité en ville. Cette convention indique que le Conseil départemental, en plus d'une aide technique, peut soutenir financièrement la Commune dans le cadre de sa politique Espaces Naturels Sensibles (ENS) sous réserve du respect des critères d'éligibilité et d'une décision favorable de la Commission permanente du Conseil départemental.

Afin d'aménager au mieux le site, le Conseil municipal, autorise, à l'Unanimité, Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil départemental de l'Essonne.

Multi-accueil collectif familial

Afin de maintenir un accueil de qualité pour les enfants et les professionnels de la Crèche du Bellay et de la Crèche Familiale, il est proposé de fusionner ces deux structures en créant un

Multi-accueil collectif familial (MACF). Cette nouvelle organisation permet :

- de maintenir une diversité de mode d'accueil pour les familles et de proposer une dynamique de fonctionnement innovante,
- d'harmoniser l'amplitude d'accueil des structures de la collectivité (du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30),
- de mutualiser les dépenses de fonctionnement de la collectivité dans le secteur de la petite enfance,
- de répondre aux demandes de la CAF pour le maintien d'un montant de prestation de service unique.

À l'Unanimité, le Conseil municipal approuve la création du MACF au sein de la Maison de l'Enfance et de la Famille, rue Jacques-Brel, par fusion du Multi-Accueil du Bellay et de la Crèche Familiale à compter du 1^{er} septembre 2022.

Retrouvez le compte rendu complet et l'ensemble des délibérations du Conseil municipal sur le site de la Ville, rubrique Kiosque/ Affichage administratif.



Jeudi 25 août : Villebon-sur-Yvette reçoit une délégation de l'ACES Europe pour présenter sa candidature au label Ville Européenne du Sport.

Conseil municipal du 29 septembre 2022

Périmètres des groupes scolaires

En raison des évolutions actuelles et à venir de la population, une réflexion globale est à mener pour équilibrer les effectifs scolaires en fonction des capacités d'accueil des écoles. En conséquence, des modifications de ces périmètres scolaires sont à opérer.

Le Conseil municipal **adopte, à l'Unanimité**, la modification des périmètres scolaires tels que présentés en séance.

Gratuité du jeu sur place à la Ludothèque

Afin de favoriser l'accès à la Ludothèque et de contribuer à la relance de sa fréquentation tout en maintenant une qualité d'accueil personnalisée, il est proposé d'expérimenter une gratuité du jeu sur place jusqu'au 31 décembre 2022.

Le Conseil municipal **approuve, à l'Unanimité**, cette expérimentation pour tous les publics hors professionnels.

Ressources numériques de la Médiathèque

La Médiathèque municipale souhaite proposer des ressources numériques en ligne : presse, musique et formation.

Une mutualisation des abonnements aux ressources numériques est possible avec la Communauté Paris-Saclay. Cette convention avec l'Agglomération permettra une économie d'environ 66 % sur les abonnements annuels.

Le Conseil municipal **approuve, à l'Unanimité**, les termes de cette convention de mutualisation des ressources numériques avec la Communauté Paris-Saclay.

Jeunesse

Depuis 2019, un chantier pédagogique est proposé aux Villebonnais âgés de 16 à 20 ans, en partenariat avec l'Institut de Formation, d'Animation et de Conseil (IFAC). Son objectif : proposer des actions en faveur de la préservation et de la protection de l'environnement.

Depuis 2022, la Communauté d'Agglomération Paris-Saclay propose un concours d'éloquence se déroulant en 3 étapes. La première phase consiste à sélectionner deux jeunes de la Commune, âgés de 15 à 18 ans.

Le Conseil municipal **autorise, à la Majorité** (Mme Durand, M. Vailant, M. Tribondeau, M. Morichaud, Mme Guin, Mme Boutault s'étant abstenus), Monsieur le Maire à valoriser la participation des jeunes à ces actions. Des cartes cadeaux d'un montant de 150 € chacune sont attribuées aux 8 participants au chantier pédagogique et aux 2 gagnants de la première phase du concours d'éloquence.

Afin de continuer de développer des services de qualité à destination des 15-30 ans, le Point Information Jeunesse (PIJ) souhaite renouveler pour 3 ans son label « Information Jeunesse ».

Le Conseil municipal **sollicite, à l'Unanimité**, le renouvellement de ce label auprès du Centre d'Information et Documentation Jeunesse (CIDJ)

et du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES).

Afin de toucher le plus grand nombre de jeunes, le PIJ souhaite développer ses actions contribuant à la réussite éducative et à l'éducation à la citoyenneté auprès des lycées de secteur et d'autres établissements proches de la Commune.

Le Conseil Municipal **autorise, à l'Unanimité**, Monsieur le Maire à signer des conventions de partenariat avec les établissements d'enseignement secondaire pour l'année 2022-2023.

Plan Local d'Urbanisme

Au cours des prochaines années, la Commune devra faire face à deux défis majeurs :

- limiter le changement climatique et ses conséquences,
- contribuer à réduire la pénurie de logements en répondant notamment aux besoins identifiés par l'État et la Région Île-de-France.

La Municipalité souhaite engager une procédure de révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU) pour l'adapter à ces enjeux.

À l'Unanimité, le Conseil municipal **prescrit** cette procédure de révision générale du PLU. Il approuve les objectifs poursuivis par cette révision ainsi que les modalités de la future concertation.



Retrouvez le compte rendu complet et l'ensemble des délibérations du Conseil municipal sur le site de la Ville, rubrique Kiosque/Affichage administratif.

Vos élus vous reçoivent

Vous pouvez obtenir un rendez-vous par téléphone ou sur www.villebon-sur-yvette.fr rubrique Vie citoyenne / vos élus.

Victor Da Silva
Maire de Villebon-sur-Yvette
secretariat@villebon-sur-yvette.fr

Patrick Batoufflet
1^{er} Adjoint à la vie sportive, culturelle et aux relations internationales

Nathalie Plumail
2^e Adjointe à la Transition écologique

Romain Millard
3^e Adjoint à la Démocratie locale et à la communication

Michèle Boulanger
4^e Adjointe à la Vie scolaire

Patrick Faure
5^e Adjoint à la Gestion et

à la Modernisation des bâtiments publics

Dominique Rousseau
6^e Adjointe à la Petite enfance et au Soutien à la parentalité

Mohamed Debbi
7^e Adjoint à la Jeunesse et à la Prévention spécialisée

Olivia Lucas
8^e Adjointe au Cadre de vie et aux Mobilités douces

Dominique Fontenaille
9^e Adjoint aux Solidarités et à la Stratégie financière

Karine Lorin
Conseillère municipale déléguée à la Restauration scolaire et aux Centres de loisirs

Michel Cinotti
Conseiller municipal délégué aux Cérémonies, aux Relations publiques et au Devoir de mémoire

Monique Bert
Conseillère municipale déléguée à la Voirie et à l'Éclairage public

Olivier Lehousset Conseiller municipal délégué à l'Aménagement numérique, aux Commerces et à l'Artisanat local

Sabrina Dbili
Conseillère municipale déléguée au projet Terre de Jeux 2024 et aux Relations avec la CPS sur la politique sportive

David Polizzi
Conseiller municipal délégué au Plan de lutte contre les ruissellements et inondations

Nicole Marie
Conseillère municipale déléguée à la Valorisation du patrimoine touristique

Bertrand Thoré
Conseiller municipal délégué au Plan trottoirs et au Plan vélos

Jacques Fantou
Conseiller municipal délégué à l'Hygiène, à la sécurité et à l'Accessibilité des bâtiments

Anne-Sophie Clauw
Conseillère municipale

déléguée à la Politique du handicap et de l'Inclusion

Gautier Dekerle
Conseiller municipal délégué aux Transports publics

Claire Abadie Marteil
Conseillère municipale

Christophe Olivier
Conseiller municipal

Isabelle Anna Filipuzzi
Conseillère municipale

Alexandre Bougaud
Conseiller municipal

Virginie Polizzi
Conseillère municipale

Théophile Alsac
Conseiller municipal

Ophélie Guin
Conseillère municipale

Régis Vaillant
Conseiller municipal

Marina Boutault
Conseillère municipale

Olivier Tribondeau
Conseiller municipal

Dominique Durand
Conseillère municipale

Gilles Morichaud
Conseiller municipal

Tél. 01 69 93 49 02

Tél. 06 52 93 75 68

Fermeture des services municipaux

- **Noël** : le samedi 24 décembre. Réouverture de l'Hôtel de Ville le lundi 26 décembre à 8h30.
- **Jour de l'an** : le samedi 31 décembre. Réouverture de l'Hôtel de Ville le lundi 2 janvier à 8h30.

Rénovation énergétique, pensez au guichet unique

Locataire, propriétaire, vous avez besoin d'un accompagnement pour vos projets de rénovation énergétique ?

La Communauté Paris-Saclay crée un Guichet unique Paris-Saclay Rénov'.



Un conseiller vous aide à :

- trouver des solutions pour baisser vos factures,

- bénéficier d'aides financières et de dispositifs de financement,

- réaliser un bilan énergétique,

- vous mettre en lien avec les entreprises de travaux,

- profiter de conseils techniques.

Contactez un conseiller du lundi au vendredi de 9h30 à 13 h et de 14 h à 17h30 (fermé le jeudi) ou effectuez votre demande en ligne.

Tél. 01 84 77 77 77

paris-saclay.com

Sacs végétaux, le Siom s'adapte

Face à l'augmentation des prix du papier, le Siom se voit contraint de réduire ses commandes de sacs végétaux.

Le contexte actuel de crise énergétique et géopolitique impacte de nombreux secteurs économiques et industriels, entraînant des augmentations tarifaires. Le fournisseur de sacs papier pour la collecte des déchets végétaux avait alerté le Siom en novembre 2021 sur l'augmentation des coûts du papier (+23 %), des encres et du transport. Afin de limiter cette augmentation tarifaire, les élus du Siom ont opté fin 2021 pour une réduction de la taille du sac tout en conservant ses caractéristiques techniques.

En mai 2022, le fournisseur a informé le Syndicat d'une nouvelle hausse des prix de 22 %. et de ses difficultés en approvisionnement jusqu'à la fin de l'année. En conséquence, le Siom a réduit de 15 % les commandes pour le second semestre 2022. L'organisme met tout en œuvre pour permettre de garantir l'approvisionnement en sacs de tout le territoire.

QUELQUES ALTERNATIVES À ADOPTER !



**Quartier Suisse
immobilier**

Villebon sur Yvette

40 avenue du général de Gaulle
91140 Villebon-sur-Yvette
(face à Intermarché)

Vente et location

Tél. 06 50 70 36 97

01 69 31 38 54

agence@qsimmobilier.com

www.qsimmobilier.com

Agence Quartier Suisse Immobilier

**Estimation offerte,
honoraires compétitifs**

À votre service depuis 2014



pickup

LOTO



BRASSERIE DES SPORTS

**TABAC - BAR - PMU - LOTO - PRESSE
COMPTE NICKEL - RELAIS PICKUP**

Nouveaux horaires

Lundi à vendredi 7h30 à 19h30

Samedi 8h30 à 19h30

Fermé le dimanche

104, rue des Casseaux - 91140 VILLEBON/YVETTE

Tél. : 01 60 10 19 47

PARTAGEONS DEMAIN

Plan Local d'Urbanisme : la procédure de révision démarre enfin

La révision générale du Plan Local d'Urbanisme était vivement attendue par les Villebonnais subissant les incohérences du PLU adopté en 2016 et qui aurait dû encadrer l'évolution de la ville jusqu'en 2030. Les trois réunions publiques organisées en septembre et en particulier celles de la Roche et du Centre ont montré l'exaspération des habitants face à la multiplication notamment des constructions des résidences collectives. Ils dénoncent la part belle aux promoteurs et l'impact pour tous sur le stationnement, la circulation et l'imperméabilisation des sols. Avec un PLU autorisant la construction sur 80 % de chaque parcelle individuelle, l'espace dévolu à la végétation de pleine terre est réduit à la portion congrue, l'eau de pluie n'est pas absorbée et ruisselle causant inondations et coulées de boue lors des fortes pluies comme en juin 2021.

La procédure de révision est lancée et l'obligation d'imposer un coefficient d'imperméabilisation est annoncée. La protection du patrimoine remarquable naturel et construit le serait aussi.

En conseil municipal, nous avons commencé par rappeler les erreurs les plus criantes du passé et tracer les grandes lignes des points essentiels :

Secteur de la DGA : la majorité a l'intention d'y réaliser l'essentiel de la croissance urbaine à venir. Le nombre de nouveaux logements à construire sera au cœur des débats futurs.

Quant à nous, nous comptons sur ce nouveau quartier pour créer un vrai centre-ville avec des commerces de proximité, des lieux de vie avec des terrasses, etc. La conception de ce quartier devra se faire en faisant appel au plus tôt à des architectes et des urbanistes. L'adhésion de la population suppose informations

et concertations anticipées et transparentes. À commencer par présenter les termes des négociations menées par l'EPFIF en notre nom et les engagements qui en découlent.

Nous souhaitons :

- que la construction, nécessaire, de logements sociaux soit mieux répartie sur le territoire de la commune.
- Préserver et renforcer la végétation, en particulier des arbres en ville, indispensables pour limiter les effets des fortes pluies et des canicules.
- Lever les freins mis aux circulations actives notamment sur les axes traversants : piste cyclable en particulier av. du Général-de-Gaulle et préparer l'établissement d'un prolongement de la promenade de l'Yvette en direction d'Orsay, seule coupure sur environ 30 km de parcours.
- Définir une vision pour un aménagement naturel du fond de vallée au-delà de Villebon 2 en direction de Longjumeau.

Rejoignez-nous pour échanger et partager vos problèmes et vos envies pour notre ville.

ENCORE 14,3 HECTARES REMIS À UN AMÉNAGEUR

Villebon est situé dans la vallée entre le plateau de Saclay, où les champs sont transformés en écoles, entreprises, etc. d'un côté. De l'autre côté de la vallée, se trouvent les 390 hectares de la zone de Courtabœuf et ses 23 000 emplois. La logique pourrait être que d'autres lieux moins bien lotis accueillent des zones d'activités et fournissent des emplois à la population. Ce n'est pas le choix fait par la majorité municipale soutenue par la CPS. Après une enquête publique

aux conclusions discutables, un permis de construire pour 70 000 m² de locaux d'activités et 2 000 emplois vient d'être signé pour le terrain de 14,3 hectares sur lequel sont situées des antennes désaffectées de TDF. Les conclusions de l'enquête sont discutables car, du fait de la présence de fils de cuivre enterrés dans le terrain, celui-ci est déclaré déjà artificialisé. Cela n'empêchait pas le pâturage des vaches et aurait pu faire le bonheur d'un maraîcher développant une production en circuit court. Au lieu de cela, nous assisterons à une multiplication des bouchons sur la RD59. Nous subissons aussi un accroissement de la densité urbaine car c'est bien au nom de cet aménagement en devenir que Villebon avait dû accepter dans son Plan Local de l'Habitat 600 logements additionnels comme l'a souligné le commissaire enquêteur.

RUE DES MARAÎCHERS, 2 ANS DE FERMETURE : TOUT ÇA POUR ÇA ?

C'est avec satisfaction que les Villebonnais ont pu à nouveau circuler rue des Maraîchers après 2 années de travaux. Las, si les canalisations ont été refaites, la nouvelle configuration de la rue fait craindre les excès de vitesse. Les ralentisseurs sont peu surélevés. Un dispositif d'affichage de la vitesse des véhicules en circulation serait utile pour sensibiliser. Un trottoir a été créé mais il serpente étroitement à plusieurs endroits entre les propriétés et les bacs à fleurs et fait les montagnes russes au passage des « bateaux » d'accès aux propriétés de la rue. Les aménagements cyclables sont réduits à minima : une piste cyclable minuscule, elle aussi en montagne russe.

Le 5 octobre 2022

VILLEBON AVEC VOUS

Pour protéger le pouvoir d'achat des Villebonnais et notre environnement, Villebon-sur-Yvette accélère sur la sobriété énergétique

Depuis longtemps, les services publics de Villebon-sur-Yvette sont engagés dans une politique de réduction de leurs consommations énergétiques, qui se traduit en particulier par :

- la rénovation lourde de nos équipements publics pour en faire des bâtiments à basse consommation (gymnases, crèches, équipements culturels, écoles, Hôtel de Ville),
- la modernisation progressive de notre éclairage public (au 31 août 2022, 54 % des points lumineux ont déjà été remplacés par des Leds), la réduction de la puissance lumineuse des Leds, ainsi que, depuis mars 2022 et après une consultation en ligne auprès des Villebonnais, l'extinction de la promenade de l'Yvette entre 1h45 et 4h45,
- le remplacement progressif de la flotte communale par des véhicules électriques ou plus économies en carburant.

Toutefois, en complément de cette politique de long terme, l'actuel bouleversement du contexte géopolitique, économique et climatique nous oblige à prendre des mesures supplémentaires pour réduire plus rapidement les consommations énergétiques de nos services publics.

En effet, contrairement aux particuliers, les collectivités territoriales ne bénéficient pas du bouclier tarifaire mis en place par l'État. Et les syndicats intercommunaux de fourniture d'énergie dont la Ville est adhérente annoncent une explosion des prix, et ce dans des proportions très incertaines : une multiplication comprise entre 4 et 7 pour le gaz, une augmentation comprise entre 27 et 132 % pour l'électricité.

Le budget d'une collectivité territoriale ne pouvant être voté en déficit, contrairement à

celui de l'État, l'augmentation des dépenses énergétiques causée par ces hausses de prix devra être compensée par des économies et par des recettes supplémentaires. Dans toutes les communes, départements et régions, les élus vont donc être confrontés à des choix parfois difficiles.

Pour ce qui concerne Villebon-sur-Yvette, la gestion rigoureuse de ces dernières années permet à l'équipe municipale de disposer de certaines marges de manœuvre.

Ainsi, la Ville aura la capacité de maintenir les tarifs municipaux à leur niveau actuel jusqu'à la fin de l'année 2022. Pour l'année 2023, l'équipe municipale fera en sorte qu'une part significative de l'inflation soit absorbée par le budget communal, afin que la hausse – inévitable – des tarifs soit la plus limitée possible. En parallèle, toutes les mesures seront prises pour préserver les taux communaux d'imposition à leur niveau actuel, conformément aux engagements pris lors de la campagne électorale de 2020.

Le principal levier sur lequel la Ville s'appuiera pour faire face à la hausse des prix ne sera donc pas l'augmentation des recettes perçues auprès des Villebonnais mais les économies d'énergie.

Ces économies seront réalisées grâce à un plan de sobriété, dont certaines mesures ont été initiées dès le début de l'année 2022, et qui comprend 5 volets :

1. Bâtiments publics : la réduction des températures, l'interdiction des chauffages d'appoint dans les bureaux, la rationalisation des périodes d'occupation des locaux, l'arrêt des chauffe-eau dans les sanitaires, le recrutement d'un spécialiste de la prévention des gaspillages en matière d'énergie et d'eau,
2. Électricité hors chauffage : la réduction

des consommations, avec l'extinction de l'éclairage public sur toute la commune de 0h30 à 5h30 à titre d'expérimentation jusqu'à l'été 2023, la poursuite du plan de remplacement des ampoules par des Leds, l'arrêt ou la réduction de la ventilation de certains bâtiments les nuits et jours de fermeture, l'extinction (et non plus la simple mise en veille) des équipements électriques et électroniques en fin de journée,

3. Carburant : la réduction des consommations par la rationalisation des déplacements avec les véhicules communaux, le développement du recours au vélo, à la marche et au covoiturage,

4. Eau : la réduction des consommations par l'installation de mousseurs sur les robinets pas encore équipés, l'utilisation de cuves de récupération des eaux pluviales pour l'arrosage des espaces verts, la sélection pour le fleurissement de la commune de plantations persistantes afin de réduire les besoins en arrosage,

5. Usages individuels : un plan de communication pour responsabiliser les utilisateurs des équipements municipaux, la co-construction avec les agents municipaux d'une charte des bonnes pratiques, la sensibilisation des entreprises implantées sur les zones d'activités (Villebon 2, Courtabœuf, la Prairie) à l'extinction nocturne de leurs enseignes.

Ce plan communal de sobriété énergétique répond donc à des impératifs budgétaires mais il constitue également une opportunité supplémentaire pour remplir l'un des objectifs principaux de notre Plan Climat, à savoir la réduction de l'empreinte carbone de nos services publics.

Victor Da Silva, Patrick Batoufflet, Nathalie Plumail, Romain Millard, Michèle Boulanger, Patrick Faure, Dominique Rousseau, Mohamed Dehbi, Olivia Lucas, Dominique Fontenaille, Karine Lorin, Michel Cinotti, Monique Bert, Olivier Lehoussel, Sabrina Dbili, David Polizzi, Nicole Marie, Bertrand Thoré, Jacques Fantou, Anne-Sophie Clauw, Gautier Dekerle, Claire Abadie Marteil, Christophe Olivier, Isabelle Anna Filipuzzi, Alexandre Bougaud, Virginie Polizzi, Théophile Alsac.
www.villebonavecvous.net

Faire parler les plans

La Ville a connu de nombreux lieux-dits dont les noms ne sont plus toujours explicites au XXI^e siècle. Au cours des prochains numéros du Vivre à Villebon, parcourez les quartiers et découvrez la signification de ces appellations parfois oubliées.

Les débuts du cadastre

Le plan d'intendance du territoire de Villebon a été dressé par Antoine Schmid le 17 août 1785 à Maisons-sur-Seine (aujourd'hui Maisons-Laffitte). Il a établi les cadastres des villes de Courson, Champlan, Saint-Jean-de-Beauregard, Saclay, Briis, Forges, Gometz-la-Ville, Gif et Villebon-sur-Yvette. À cette époque, les cadastres constituent la base de données de la propriété foncière d'un territoire communal.

Au cours de sa vie professionnelle, Schmid a participé à la campagne de relevés visant à répartir l'impôt de Louis Bertier de Sauvigny (1737-1789), Intendant de la Généralité de Paris.

Lors de la Révolution française, ce dernier a été arrêté à Compiègne. Adjoint de son père à l'Intendance de Paris, le 24 août 1768 lors d'une sévère répression, puis en 1775 pour la « guerre des farines », avant de devenir à son tour Intendant, il incarne les maux subis par le peuple. Il est exécuté place de l'Hôtel-de-Ville à Paris.

Mieux connaître les territoires

Les plans d'intendance sous l'Ancien Régime présentaient moins de précisions qu'aujourd'hui mais ils ont constitué un réel progrès. Ils ont permis de mieux connaître les surfaces de production des terres labourables, prés, vignes, bois, remises (haies), parcs, friches, terres incultes, chemins, rivières, ruisseaux, ravines et constructions.

Nommer les lieux

Les lieux-dits sont également représentés. Ils nous permettent de les comparer aux appellations actuelles. On peut noter que peu se sont maintenues jusqu'à nos jours. En 1785, le plan d'intendance de Villebon comporte 47 noms. On y trouve 13 bâtiments au château, 28 à Villiers, 2 à la Plaise, 9 aux Hautes Brières, 9 à la Haute Roche, 10 à la Basse Roche, 34 aux Casseaux, 36 à la Vouarderie et un total de 141 maisons de toutes tailles. Sur les plateaux, nous trouvons les noms des Bois de la Haute Roche et des Casseaux, sur les rives de l'Yvette, les prés Bergeotte, de la Roche et des Casseaux. Entre deux, il est possible de découvrir les plaines et prairies de Villiers, la Grande Terre, la Pièce des Grès, les plaines de la Plaise et de Courtabœuf, le vieux pont et le pont de Fourcherolles.



Vallée de Chevreuse - Villebon - Ferme de la Plesse

Des constructions particulières sont à noter : la tournelle, le mur neuf, le Regard, les Foulons. La Genetrye, les Bouilleaux, les Peaux et le Belaire constituent des lieux cultivés spécialement. Parmi les chemins, les habitants, parcourrent les sentiers des Trayas, la route des Bouilleaux, les anciens chemins de Briis à Paris, de Courtabœuf à Paris, le chemin de Villejust à Courtabœuf, du château au hameau de Villiers bordé d'arbres plantés, le chemin de Villejust aux Casseaux, de Paris à Villebon, les sentiers entourant des murs du parc du Château, le chemin des Casseaux à Horzay [Orsay], des Casseaux à Courtabœuf, de Villebon à la Haute Brière. Le ruisseau du Paradis et son moulin de Brecandale parcourent la Commune.

Voyage à travers les lieux-dits

Le saviez-vous ? La Ferme dite de La Plesse tient son nom du plessis, une clôture végétale issue de techniques anciennes de taille et de tressage. L'endroit accueillant une grande ferme formant un hameau au milieu du XX^e siècle abritait probablement un château fort dès le Moyen Âge. Il se trouvait en position dominante par rapport à la vallée de l'Yvette.

Dans un autre registre, savez-vous pourquoi le ruisseau assurant la limite avec Saulx-les-Chartreux se nomme le Paradis ? Le cours d'eau prend sa source en hauteur près de Villejust dans un Bois portant encore aujourd'hui le joli nom de Bois de la Mine d'or. Le ruisseau au-dessus d'un lieu-dit se nomme ainsi le Paradis. En contrebas, il aurait porté le nom de l'Enfer. Enfin La Genetrye représente un lieu planté de genêts.

La suite au prochain numéro !

Pierre Gérard
Atelier d'histoire Le Temps
des Cerises, MJC Boby-Lapointe



Yannick MARIE et Maxime TEJERA, fondateurs de votre nouvelle agence immobilière **ARTHURIMMO**, vous proposent un accompagnement et un suivi personnalisés dans vos projets d'acquisition et de vente immobilières.

Natifs du secteur et forts de 15 années d'expérience à Villebon sur Yvette et en Vallée de Chevreuse, ces professionnels de terrain ont à cœur de mettre en valeur votre patrimoine et de répondre à vos exigences de recherche avec professionnalisme, engagement et une écoute attentive de vos besoins.

ARTHURIMMO Villebon est une structure familiale dont l'objectif est de concrétiser vos ambitions en bâtissant avec vous une relation de confiance, et dont l'expertise est le gage d'un succès commun.



Marie BONNET et Axelle OSMANI,
toutes deux natives du secteur, renforcent l'équipe.



Yannick est un excellent agent immobilier, hyper pro, présent et qui connaît parfaitement son métier ! Nous étions entre de bonnes mains ! Isabelle

« Maxime au top, aussi bien pour la vente que pour le suivi jusqu'à l'achat. Petits conseils juridique en plus ! Merci à l'équipe ! Arthur

« Je recommande vivement Yannick et Maxime qui nous ont très bien accompagnés, de la mise en vente jusqu'à la signature. Nous avons pu avancer en confiance avec eux, merci à tous les deux ! Camille



15 avenue de Norvège
91140 Villebon sur Yvette
01.60.92.41.14
villebonsuryvette@agence-arthurimmo.com
villebonsuryvette.arthurimmo.com

Le plaisir des courses faciles à chaque instants !

ALIMENTAIRE & ANIMALERIE 5% de cagnotte* sur une sélection de produits Auchan [®]	RAYON BIO 10% de cagnotte* sur les produits Auchan Bio alimentaires hors fruits et légumes frais
JUSQU'À 50% de cagnotte* sur les produits porteurs de cagnotte signalés en magasin	ALIMENTS BÉBÉ 10% de cagnotte* sur le rayon hors alimentation bébé de 0 à 4 mois

10%
de remise fidélité WAAOH pour les étudiants dès 10€ d'achats
Toute l'année sur les rayons alimentaires avec la carte WAAOH!!!
*(Hors alcool - bière et parfumerie - parapharmacie)

Pour vous qui vous donnez à 100%
10%
À toutes les équipes de l'AP-HP, bénéficiez de
De cagnotte sur votre caddy et d'un passage prioritaire en caisse*.
Chaque troisième semaine du mois dès 80€ d'achat.
ASSISTANCE PUBLIQUE HÔPITAUX DE PARIS

Recyclage
de vos bouteilles
plastiques



Recharge de votre
véhicule électrique



Lutte contre
le gaspillage
alimentaire avec



Ne ratez aucune promo !

Scannez ce QR code
et consultez vos catalogues sur



ou



Auchan
VILLEBON

À VOTRE SERVICE SUR



Auchan.fr Infos pratiques sur www.auchan.fr(votre magasin Villebon)

[Ou sur Facebook <https://www.facebook.com/auchanvillebon>](https://www.facebook.com/auchanvillebon)

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI
DE 8H30 à 21H30
ET TOUS LES DIMANCHES
DE 9H à 12H30